

Histoire et Archéologie spadoises. Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



(Coll. Musée de la Ville d'Eaux)

Juin 1998

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

29e année

Juin 1998

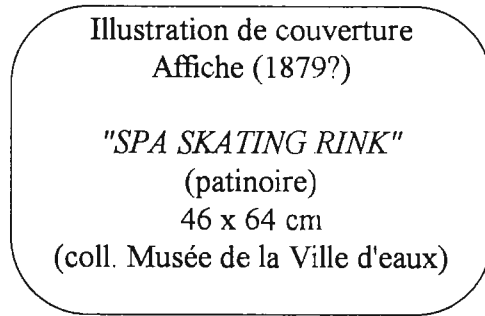
BULLETIN N°94

Sommaire

– Exposition d'été	Dr A. HENRARD	51
– Charivaris à Spa en 1776	P. BERTHOLET	52
– Les billets de nécessité à Spa	L. PIRONET	67
– La Conférence de la Paix à Spa (1920)	H. HENRI-JASPAR	75
– Appel à témoins		82
– Essais de littérature touristique spadoise (suite et fin)	A. DOMS	83

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Editeur responsable: M-Th. Ramaekers, Préfayhai 8 - 4900 Spa.



PAIEMENT DES COTISATIONS

Nous signalons aux personnes intéressées par notre revue trimestrielle que la cotisation annuelle s'élève à 500 frs. Les retardataires ou les distraits ... trouveront un virement joint au présent bulletin afin de faciliter le paiement de leur cotisation.

L'A.S.B.L. et *Histoire et Archéologie Spadoises* assure la gestion du Musée de la Ville d'Eaux ainsi que celle du Musée spadois du Cheval.

Adresse des deux musées: avenue Reine Astrid, 77b à 4900 Spa - tél.: 087/77.44.86

Compte de l'asbl: 348-0109099-38: Histoire et Archéologie spadoises asbl - 4900 Spa.

Réalisation: Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai 8 - Spa - Tél.: 087/77.17.68

Tirage du bulletin: 550 exemplaires - Tous les trimestres.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES.

AINSI QUE LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET DE SON SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.

INNOVATIONS A SPA

Tel sera le thème de notre exposition de l'été 1998.

Du samedi 13 juin au dimanche 13 septembre inclus, l'asbl Histoire et Archéologie spadoises présentera au Musée de la Ville d'Eaux une exposition rappelant et illustrant les activités ayant eu Spa pour cadre et dont les promoteurs furent des pionniers. Nous pensons entre autres aux activités hippiques, à d'autres formes de sports, à l'automobile, à l'aviation, aux concours de beauté.

Nous remercions ceux de nos membres qui voudront bien nous renseigner d'autres activités dans lesquelles notre région fut à l'avant-garde.



« La Belle Fatma, chef d'un orchestre féminin » Spa, 1888.
(Photo : C^{te} A. du Chastel - Coll. Musée de la Ville d'eaux.)

CHARIVARIS A SPA EN 1776 ET 1785par Paul BERTHOLET¹

Dans *Réalités* d'octobre 1995², Pol Jehin signale qu'à l'occasion d'un mariage, la tradition du charivari a repris vigueur au Vieux-Spa. Il en profite pour expliquer cette coutume populaire vieille de nombreux siècles et qui dépasse l'espace européen³. Elle consistait à "aller pelleter", c'est-à-dire à faire du vacarme avec toutes sortes d'instruments, lorsqu'un veuf ou une veuve se remariait ou lorsqu'un vieux célibataire épousait une jeune fille. C'était généralement le groupe de la jeunesse - on y entrait vers 15 ans et on en sortait par le mariage - qui organisait cette activité communautaire⁴. Tant que les mariés n'avaient pas "dédommagé" la jeunesse de cet "enlèvement par le mariage" d'un(e) jeune de la communauté, et cela en payant à boire, en donnant des victuailles, de l'argent..., le charivari continuait.

Dans la principauté ecclésiastique de Liège, le charivari était réprimé; cependant, la plus ancienne mention que nous connaissons⁵ - le mandement ou l'ordonnance⁶ date du 28 décembre 1650 - n'émane pas du pouvoir civil, mais du pouvoir religieux, en l'occurrence le vicaire général de Liège, Jean de Chokier: (...) *informé qu'en certain lieux de notre diocèse de Liège se commettent des insolences et irrévérences intolérables contre le saint sacrement de mariage, et principalement lorsque quelque femme veuve se remarie avec quelque jeune homme, qu'aucuns malings par instigation diabolicque, font de nuicte et à la faveur des ténèbres et obscurité par les rues, des*

¹ Nous remercions Alex Doms qui a bien voulu relire cet article et nous suggérer des améliorations.

² N° 147, p. 29-31.

³ On trouvera une synthèse sur le charivari dans A. DOPPAGNE, *Le charivari en Wallonie*, in *Des accordailles aux épousailles*, catalogue d'exposition, Bruxelles, 1988, p. 41-48. La méthodologie du sujet - que vous avons suivie - est exposée dans J. LE GOFF et J.C. SCHMITT (éd.), *Le Charivari. Actes de la table ronde organisée à Paris (25 au 27 avril 1977) par l'Ecole des Hautes Etudes Sociales et le Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris-La Haye-New York, 1981, 444 p., passim.

⁴ Alex Doms, que nous remercions, nous a communiqué, d'après ses archives, des extraits des comptes de Henry Hendrick de Pepinster: ils font, entre autres, apparaître une coutume liée à ce que l'on pourrait appeler le "formariage": le paiement de bière à la jeunesse masculine locale, compensation, pour les candidats au mariage, au départ d'une jeune fille de la localité. Olivier Mouray, de Juslenville, épouse, le 17 février 1666, une fille Jean Louis, dit Lemaire, De Pepinster. Depuis plusieurs jours, il fréquente la maison Hendrick en compagnie de Servais Pirson et tous deux y ingurgitent des pots de bière. Ils en portent aussi à la future belle-famille. Le jour du mariage, ce n'est pas moins de 31 pots (soit 58 litres) qui ont été consommés par les invités. Jean-Louis remettra 19 florins liégeois "à bon compte sur les bières consommées". Quant à Olivier, il offre 12 pots (soit 22,5 litres), le 7 mars, à la jeunesse de Pepinster. On voit alors Henry Puissant, Jean Biedlor, son beau-frère Jean Hermès, et Gille fils Gille consommer chacun deux pots (3 litres $\frac{3}{4}$) sur le crédit leur accordé. Il en coûtera 9 florins Brabant 9 patars à Olivier Mouray qui donnera en échange 28 livres de fer.

⁵ Nous ne savons pas si ce mandement a été édité; il n'est en tout cas pas dans le *Recueil des Ordonnances*. Nous le connaissons grâce à une copie qu'en a réalisée le Docteur Tihon dans les archives de la Communauté de Theux, aujourd'hui fort décimées par la chute d'une bombe sur le dépôt des Archives de l'Etat à Liège le 24 décembre 1944. C'est la publication faite au prône par le curé de Theux le 8 janvier 1651; elle était certifiée conforme par le notaire Fassin Doneux (Archives de la famille de Limbourg à Theux).

⁶ Les deux mots sont utilisés dans ce texte.

bruicts, vacarmes, crieries, sous consus de tenailles, chaudrons et d'autres semblables choeses avecque lesquelles ils excitent des tintàmars au grand contemnement du Sainct sacrement de mariage (...), le prince commande de s'en abstenir dorénavant sous peine d'être châtié arbitrairement par les officiers ecclésiastiques; les parents sont responsables des abus que commettraient leurs enfants.

Comme on le voit, ce n'est donc pas parce que le charivari - dont le nom n'est pas employé - est une atteinte à l'ordre public (attroupement et tapage nocturnes) qu'il est condamné, mais parce qu'il attente à la sainteté du mariage. Cette notion va cependant évoluer: par la suite, toutes les ordonnances condamneront le charivari - alors explicitement nommé ainsi - pour la seule raison qu'il trouble l'ordre public; ce sont les officiers civils qui dorénavant poursuivront le délit; enfin, la peine sera spécifiée: une amende de 10 florins d'or (50 fl. Brabant) la première fois, le double en cas de récidive, arbitrairement ensuite.⁷

Les documents relatifs à des charivaris quelque peu anciens et circonstanciés sont rares dans notre région⁸. Les archives judiciaires spadoises nous en fournissent cependant deux qui datent de la même année⁹. N'ont toutefois été conservées que deux pièces des procès suscités par ces affaires. Nous laisserons aux folkloristes le soin de découvrir la signification profonde de ces coutumes, nous limitant à exposer les faits ainsi que les données historiques susceptibles de les éclairer, et soulignant les traits communs à ces deux événements.

Il n'est pas étonnant que ces procès voient le jour en 1776: dans le nouveau règlement accordé le 13-7-1775 à la Ville de Spa, le prince-évêque Velbruck, soucieux de la tranquillité d'une ville d'eaux qui lui rapporte pas mal d'argent¹⁰, spécifiait à l'article 9 du chapitre X: *Nous défendons en outre très sérieusement à qui que ce soit de s'attrouper, de tirer, de sonner ou jouer des instruments et de crier, claquer pendant la nuit, parmi les rues, sous peine que dessus*¹¹. Si le charivari n'est pas spécifiquement mentionné, il n'en reste pas moins qu'il tombe sous la coupe de ce règlement. Aussi les poursuites ne vont-elles pas tarder.

⁷ Ces ordonnances - qui se répètent - datent des 11 février 1676, 29 novembre 1729 et 29 octobre 1791. L. POLAIN (et St. BORMANS), *Recueil des Ordonnances de la principauté de Liège*, deuxième série. 3^e volume, Bruxelles, 1872, p.373; 3^e série, premier volume, Bruxelles, 1855, p. 623.

⁸ Voir par exemple Guillaume GRONDAL, *Charivaris à Thimister* in *Au Pays de Herve-Aubel. Miscellanées historiques, biographiques et généalogiques*, Aubel, 1956, p. 32-34. - Arsène BUCHET, *Un ancien usage du pays de Limbourg: le charivari (XVII^e s.)*, in *Bulletin des Archives verviétoises*, t.3, n^o 158, p. 200-202. Une évocation très suggestive d'un charivari est donnée par Marcel REMY? *Les ceux de chez nous*, Liège, rééd. 1954, p. 213-223; écrit de 1901 à 1906; dans sa jeunesse, l'auteur habitait Bois-de-Breux.

⁹ A.E.L. (Archives de l'Etat à Liège), Cour de Spa, n^o 201.

¹⁰ Velbruck percevait un tiers des plantureux bénéfices des jeux de Spa. P. BERTHOLET, *Les jeux de hasard à Spa au XVIII^e siècle*, in *B.S.V.A.H.*, t.66, 1988, p. 118-119.

¹¹ L.POLAIN, *Recueil des Ordonnances...*, Bruxelles, 1860, p. 758. Ce sont les mêmes amendes que celles rapportées dans les mandements relatifs aux charivaris.

Le premier document date du 20-4-1776: l'agent d'office¹² Bottin, au nom du gouverneur de Franchimont, lance un "cry du perron" qu'un sergent proclame sur le perron de Spa:

Qui sont ceux, celle ou celui qui le 15 et le 16 avril 1776 se sont attroupés et en mépris des défenses émanées d'autorité principale, ont parcouru les rues de Spa après les neuf heures du soir et se sont rendus au devant de la maison de Jean Despa, menant bruit et vacarmes, palletant et tapageant avec poêle, couverte (couvercle) de marmite, clochette et autrement?

Qui sont ceux, celle ou celui qui, attroupés comme dit est, ont continué ce manège le 17 et 18 courant, toujours pendant la nuit, en troublant par là le repos public?

Qui sont ceux, celle ou celui qui, le 19 dito, ont encore parcouru les dites rues comme dit est et se sont rendus encore au devant de la dite maison de Jean Despa, toujours après les neuf heures du soir, et qui ont jeté des crottes de boue et pierres et qui lui ont cassé ses vitres?

Faisons connaissance avec les "charivarisés". Jean Despa - malgré son nom! - est originaire de Namur où il est très vraisemblablement né le 29-4-1758¹³, mais il habite Spa¹⁴; le 15-4-1776 - il va donc avoir 18 ans -, il épouse à Spa Marie Louise Ruwet; un seul ban est proclamé (dispense des deux autres) et les témoins sont Antoine Gylotau et Albertine Tahan. Marie Louise Ruwet, elle, est née à Aubin-Neufchâteau le 2-1-1750 - elle a donc 26 ans -, fille naturelle de Marie Jeanne Ruwet, qui - nous dit l'acte - n'avait pas nommé le père¹⁵ (parrain: Ulric West; marraine: Marie Marguerite Ruwet).¹⁶

Nous n'avons aucune preuve qu'il s'agit d'un remariage: l'acte ne spécifie pas qu'un des conjoints est veuf; à l'époque, cette mention était pourtant obligatoire, mais parfois elle manque...¹⁷; de toute façon, si la date de naissance est bien correcte, un remariage paraît peu probable...

Le couple Despa-Ruwet quittera la localité à une époque que nous n'avons pu déterminer. En tout cas, ils n'apparaissent plus dans les registres paroissiaux ni d'état civil: ils n'ont pas d'enfants à

¹² On dirait aujourd'hui une sorte de substitut du procureur du roi.

¹³ Namur est précisé dans l'acte de mariage. A Namur, on trouve les baptêmes suivants: Enfants de Jean Despau(x) et de Marguerite Chauvau: Jean Joseph, le 30-8-1740 à St-Michel; ce ne peut être celui-ci (voir note 17), Marie-Louise, le 10-10-1751, et Jean François Joseph, le 31-12-1749, à St-Jean l'Evangéliste. Enfants de Pierre Joseph Dispeau et de Marie Vilgart ou Wilgart: Marie Louise, le 13-12-1745, et Jean Joseph le 29-4-1758, à St-Jean-Baptiste.

¹⁴ "Notre paroissien d'habitation, de Namur de naissance" précise le curé. Sans doute habitait-il Spa depuis un an au moins: c'était en principe la condition pour pouvoir se marier dans sa nouvelle résidence.

¹⁵ Dans les douleurs de l'enfantement, la parturiente non mariée était sollicitée par la sage-femme de déclarer le nom du père; mais cette pratique n'était plus autorisée en 1776.

¹⁶ Nous ne donnons pas les références précises des actes tirés des registres paroissiaux: le lieu et la date suffisent à les repérer.

¹⁷ Un Jean Joseph ou Jean Jacques Dispa, Despa ou Despau, comme par hasard aussi originaire de Namur (paroisse St-Michel, donc le 30-8-1740, cfr note 13), a bien épousé le 8-2-1773 Jeanne Catherine Maréchal (née le 7-11-1737, fille de Jean Georges et de Catherine Dumoulin), mais celle-ci meurt à Spa le 21-4-1787 et son mari le 5-10-1790... Un troisième couple Despa existe encore à Spa: Evrard Despa ou Dispa et Marguerite Favau: il a des enfants à Spa de 1775 à 1794.

Spa et n'y meurent pas. Les premiers registres de population, qui datent de 1825, 1829 et 1839, ne les mentionnent pas non plus.

De ce premier document, on retiendra donc que les "charivarisés" sont des étrangers qui viennent se marier à Spa et que l'épouse était fille naturelle - fait qui n'était pas nécessairement connu puisqu'il s'agit d'immigrants; ils ne possèdent aucun patrimoine dans la localité. Le mari paraît bien être huit ans plus jeune que sa femme et il allait avoir dix-huit ans seulement: cette différence d'âge d'une part, ce jeune âge d'autre part pourraient - davantage qu'un remariage improbable - expliquer le charivari...

En tout état de cause, les protagonistes ne paraissent plus conscients du sens primitif du charivari tel que croient l'avoir cerné les folkloristes: ce mariage ne produit pas une diminution des capacités d'extension démographique de la Communauté, puisqu'il s'agit de deux étrangers; à cette époque, Spa vient d'ailleurs d'être soumis à un brassage et à une augmentation extraordinaires de population(s).¹⁸ Ce mariage, peut-être mal assorti du point de vue des âges, ne met cependant pas en péril la fécondité du couple. Enfin, il n'y a pas de disparité de biens: les époux n'en ont pas, du moins à Spa... Reste la tradition, la coutume, même si elle ne se justifie plus vraiment: du "folklore" au sens péjoratif du terme? Ou plutôt l'envie, le plaisir de résister à l'autorité, comme le deuxième cas paraît le suggérer?

Quant à la forme de l'événement, on remarquera:

- les instruments quotidiens utilisés pour faire du vacarme: poêle à frire, couvercle de casserole, clochette;
- le mot "palletant", qui nous fait penser à "palette" avec laquelle on tape sur des instruments, d'où, en wallon liégeois, le terme wallon "pèleter"¹⁹;
- la répétition des mêmes faits cinq soirs de suite, du lundi - jour du mariage - au vendredi - jour où les coupables de l'infraction sont invités à se faire connaître;
- le moment du charivari: toujours la nuit, après neuf heures du soir (nous sommes en avril): il ne s'agit pas d'être reconnu;
- le cortège dans les rues jusqu'à la maison concernée, le "pèletage" se faisant toujours en groupe.

¹⁸ P. BERTHOLET, 1988, p. 153, 165 et ss. Faut-il voir plutôt un repli sur soi, une sorte de "racisme" tendant à "éliminer" ces étrangers qui viennent manger le pain - maintenant compté - des Spadois? Le fait est qu'à partir de 1776, la population comme le tourisme spadois stagnent et vont même régresser; l'instauration du droit de bourgeoisie à la fin de l'année 1776 témoigne d'une tendance au repli sur soi. IBIDEM, p. 210 et ss., 245 et ss.

¹⁹ Dans la région liégeoise, on dit volontiers "bate les pèles" (battre les poêles) et dans les environs de Malmédy: "jouer ou sonner les palettes". "Dans ces expressions, peut jouer l'homonymie de mots qui, en wallon, désignent la pelle et la poêle: il n'est nullement improbable que l'on frappe aussi bien sur des pelles et des bèches que sur des poêles et des poêlons". A. DOPPAGNE, 1988, p. 46.

Les poursuites ne seront cependant lancées que le 20, plus de cinq jours après le début du charivari. Il faut croire que, tant qu'on se contentait de faire du bruit et que cela ne durait pas des nuits et des nuits, c'était payer le tribut à la coutume. Mais dès que cela se prolongeait...; d'autant plus que, le 19, le délit s'aggrave, on ne se contente plus de faire du tapage nocturne, mais on passe aux voies de fait: on salit la maison en lançant de la boue et surtout on casse des vitres, et, à l'époque, le verre est cher.

Comme c'est malheureusement souvent le cas, nous ne connaissons pas les actes du procès ni son issue.

Cette même année, un autre charivari amène ses auteurs devant le tribunal spadois. Cette fois, nous en savons un peu plus: certains responsables sont connus, le procès est commencé: le 15 novembre 1776; le souverain officier de Franchimont introduit devant la cour des échevins de Spa les articles d'impositions criminelles qui détaillent exactement les faits.

Deux personnes au moins sont poursuivies: Hubert fils de Renier Detrixhe et de Catherine Chaudoir, de Marteau²⁰; Henri fils de Hubert Jacques Tavegnez, de Winamplanche. Peut-être y en a-t-il d'autres, peut-être du ban de Theux, mais les actes n'ont pas été conservés; en tout cas, au moins deux autres "charivariseurs" sont nommément cités dans l'enquête.

Comme toujours dans le préambule, l'identité des inculpés est précisée, les poursuites sont lancées contre eux, ou contre leur père, tuteur légal, au cas où les accusés ne seraient pas émancipés ou majeurs²¹; la mère de Hubert Detrixhe est également citée parce que ce dernier semble habiter avec sa mère seule.

Les quatre premiers articles sont classiques. Le seigneur comte d'Aspremont Lynden est gouverneur et souverain officier du château et Marquisat de Franchimont; la communauté de Spa fait partie du Marquisat; les inculpés habitent Marteau et Winamplanche, au ban de Spa²²; l'officier est chargé de tenir le bon ordre et la tranquillité publique, ainsi que de faire respecter les mandements de police.

Ces articles tendant entre autres à prouver que l'officier est territorialement compétent pour poursuivre les délits et les crimes et que, dans ce cas-ci, les poursuites doivent s'opérer devant la cour de Spa.

²⁰ L'année précédente, un crime avait eu lieu dans ce modeste village: un certain Dethier, cabaretier à Marteau, avait, semble-t-il, tué quelqu'un à la suite d'une querelle entre son chien et un autre chien. D'après des témoins, la maison de Dethier portait le nom de loger des gens de mauvaise vie. A.E.L., Cour de Spa, n°200.

²¹ Pour être majeur, il fallait alors être âgé de vingt-cinq ans. Hubert Detrixhe, ainsi que son frère Renier, avaient été émancipés le 5-6-1772. A.E.L., cour de Spa, n°42, f° 52 v°.

²² Rappelons qu'une partie de ces localités relevait du ban de Theux.

Les deux articles suivants spécifient les règlements de police qui ont été transgressés: des mandements du prince défendent de s'attrouper de nuit, de faire du bruit et vacarme pour troubler le repos public; d'autres défendent à *toutes personnes, de quel âge et conditions qu'elles soient, de sonner palettes et autres instruments, soit à l'occasion de remariage ou autrement pour troubler le repos public, à peine de trois florins d'or (15 fl.) d'amende pour la première fois, du double pour la seconde, et de peine arbitraire pour la troisième fois.*

Remarquons qu'à l'époque un ouvrier qualifié gagne environ trois quarts de florin par jour ouvrable et que l'amende la plus basse s'élève à trois florins d'or, soit quinze florins ou vingt journées de travail: cela fait facilement 25.000 à 30.000 frs nets d'aujourd'hui!

Les articles suivants entrent dans le vif du sujet, nous les citons textuellement:

7. *Qu'il est véritable que le dit Hubert Detrixhe (ou Henri Tavegne²³) a été si oublieux de son devoir, qu'en mépris des dits mandements et défenses, il s'est trouvé le 13 octobre 1776 avec plusieurs autres dans le village de Marteau.*

8. *Qu'ainsi attroupés, ils ont le dit jour 13 octobre 1776, à heure indue et même pendant la nuit, mené grand bruit et vacarmes, et troublé le repos public.*

9. *Que cet attroupement est survenu à l'occasion du remariage de la veuve Jean Goffin avec Jean Noël Talbot.*

10. *Qu'il est véritable que le dit Hubert Detrixhe et autres ramassés et rassemblés avec lui, ont le dit jour, à cette occasion et à heure indue, pris palettes, couvertes (couvercles) et autres instruments semblables en mains, sonné sur icelles, criailé et mené grand bruit et vacarmes.*

11. *Qu'ils avaient entre eux cornes, raquettes, hurla ou espèce de porte-voix fait exprès, hurlant à tour (sic) et à travers, vomissant des paroles atroces, injurieuses et diffamantes.*

12. *Que ces paroles calomnieuses s'adressaient tant à la veuve Jean Goffin et à Jean Noël Talbot son mari moderne, qu'à la mère de ce dernier.*

13. *Qu'il est véritable que le dit Hubert Detrixhe et ses complices ou associés se sont, le 14 dito, toujours à heure indue et pendant la nuit, rassemblés et ont continué les mêmes hurlements, vacarmes et vomissements, et avec les mêmes instruments.*

14. *Que le quinze dito, ils se sont encore retrouvés vers la même heure et dans les mêmes temps et lieu, et ont récidivement sonné les palettes, cornes et raquettes, et hurlé à travers du susdit porte-voix en vomissant les mêmes injures atroces, ou à peu près, que les jours précédents.*

²³ Les mêmes faits sont très exactement reprochés à Henri Tavegne; nous ne reproduisons qu'une des deux enquêtes conservées.

15. *Que le seize dito, ils ont continué le même train.*

16. *Que ce bruit et vacarme s'est répandu jusque dans les villages de Creppe, Winamplanche et autres alentours circonvoisins du village de Marteau.*

17. *Qu'il est véritable qu'en étant parvenu des plaintes au seigneur souverain officier, celui-ci, en acquis du devoir de sa charge, fit le 17 dito publier et afficher le "cry de peron" dont copie s'exhibe.*

18. *Qu'il est véritable que le dit Hubert Detrixhe a eu connaissance du dit "cry de peron" et qu'il a été publié au village de Marteau.*

19. *Qu'il est véritable qu'en mépris du susdit "cry de peron" le dit Hubert Detrixhe et ses complices ont été si téméraires que de s'attrouper le même jour et continuer à sonner les palettes et raquettes en hurlant avec cornes et au travers du dit porte-voix, et vomissant des paroles indignes et calomnieuses contre l'honneur et la réputation de la dite veuve Jean Goffin, de Jean Noël Talbot son mari moderne et de la mère de ce dernier.*

20. *Qu'il est véritable que le même jour vers les six heures du soir, après avoir mené ces bruits et vacarmes, ou pendant que quelqu'un d'entre eux sonnait toujours les palettes etc, ils sont rentrés chez Henry Renier au village de Marteau.*

21. *Qu'il est véritable qu'ils y ont dit ou l'un ou l'autre d'iceux, étant entrés ou entrant dans la dite maison, qu'ils avaient sonné les palettes, qu'ils les sonneraient encore, qu'ils se foutaient ou souciaient du "cry du peron" et de l'officier.*

22. *Que depuis le dit "cry de peron" publié, ils ont continué presque tous les jours à sonner, hurler et vomir comme devant, en troublant le repos et la tranquillité publique.*

23. *Qu'il est véritable que le 8 novembre 1776 courant, vers les huit à neuf heures du soir, ils se sont encore retrouvés à l'autre côté de la rivière²⁴, vis-à-vis de la maison de la dite veuve Goffin, et ont derechef sonné les palettes, cornes, raquettes et vomi des injures aussi atroces et calomnieuses que devant contre la dite veuve, son mari et la mère de celui-ci.*

24. *Qu'il est vray que le 14 dito (novembre), vers les huit heures du soir, le dit Hubert Detrixhe a été vu et surpris par l'agent d'office du dit seigneur souverain officier dans la montagne à l'autre côté de l'eau et vis-à-vis de la maison de la dite veuve Goffin, continuant les mêmes bruits, vacarmes, hurlements et vomissements que tous les jours précédents.*

25. *Qu'il y avait avec lui plusieurs autres entre lesquels étaient le fils Hubert Bodson, la fille de François Detrixhe et autres à nommer à la suite.*

²⁴ Elle faisait frontière entre les bans de Theux et de Spa; partant, ils se sont placés sur le territoire d'une autre cour de justice; et les sergents de Spa n'avaient aucun pouvoir sur le ban de Theux...

26. *Qu'il est véritable que, se trouvant ainsi surpris, ils se sauvèrent à grande force, l'un ayant abandonné le dit hurle ou porte-voix, l'autre son chapeau, un autre une couverture de pot et finalement une autre sa jupe.*²⁵

27. *Qu'il est véritable que le facteur d'office du seigneur officier, accompagné de plusieurs hommes, se saisirent des instruments abandonnés et délaissés.*

28. *Qu'il est véritable que par tout ce qui se trouve déduit et expliqué ci-dessus, le dit Hubert Detrixhe mérite, non seulement d'être traité comme perturbateur du repos public, mais aussi comme calomniateur et infracteur des lois.*

29. *Que conséquemment il mérite d'être traité en toute rigueur de justice pour servir d'exemple aux autres en pareil cas.*

Voilà pour les faits. Qu'en est-il des protagonistes? (Anne) Catherine Pierre (ou Jean Pierre), originaire de Salm²⁶, épouse à Spa le 28-11-1767 Joannes Goffin, de Spa (y né le 20-8-1709²⁷), après avoir obtenu la dispense des trois bans ou proclamations de mariage. Jean a donc 58 ans et sa femme 22... Les témoins sont Nicolas Martial et Marie Joseph Croupet.

Le couple aura trois enfants à Spa: Jacob, né le 16-11-1768 (parrain: G. Gilson, marraine: Barbe Heine); Anne Marie, le 22-4-1771 (parrain: Jean Gernay pour Pierre Antoine Leloup, marraine: Anne Hokay); Jeanne Joseph, le 24-6-1774 (parrain: Hubert Solwaster, marraine: Anne Jowet), décédée le 30-03-1775.

Deux mois après la naissance de son dernier enfant, Jean Goffin décède à Spa le 30-8-1774, administré de tous les sacrements. Sa veuve se remarie à Spa le 15-10-1776 avec Jean Noël Talbot²⁸, un seul ban est proclamé (dispense des deux autres) et les témoins sont Barbe et Catherine Heine ainsi que Jean Guillaume Schnaguers.

Il est bien dommage que l'agent d'office ne mentionne pas le nom de la mère - "charivarisée" - de Jean Noël Talbot, car il nous aurait aidé à identifier ce dernier. En effet, de nombreux Jean Noël

²⁵ Il s'agit plus vraisemblablement d'un déguisement afin de ne pas être reconnu; une femme n'aurait certainement pas abandonné sa jupe, et dans quel but?

²⁶ Née à Salm le 10-7-1745, fille de Pierre Melchior Jean Pierre et de Marie Jeanne Noël Jeune Jean. Communication de M. Satinet, que je remercie. Elle y avait des biens: le 26-7-1782, les mambours de ses enfants constituent le vicaire de Ville du Bois (Salm) pour recueillir les foins et fruits sur les biens lui dévolus du chef de son oncle Jean Noël. A.E.L., notaire G. Lezaack.

²⁷ D'après les parrains et marraines de ses enfants et divers indices montrant qu'il avait au moins deux soeurs: Jeanne et Catherine. Or, à Spa, une Jeanne Goffin est née le 15-10-1706 et un Jean Goffin le 20-8-1709, tous deux enfants de Jacob Goffin et de Jeanne Gilson; d'autre part, une Catherine Goffin est née le 13-2-1718, fille de Jacob Goffin et de Jeanne Solwaster, épouse vraisemblablement en deuxième noces. Jean Goffin est d'ailleurs parfois appelé Jean Jacob Goffin, c'est-à-dire Jean fils de Jacob Goffin. Par exemple, A.E.L., notaire G. Lezaack, 21-10-1782.

²⁸ A.E.L., notaire G. Lezaack, 11-4-1779.



56. Environs de Spa
Panorama du village de Marteau

Village de Marteau. Les maisons situées au-delà de celles longeant le pont et à gauche de la rivière sont sur le ban de Spa; le reste est sur le ban de Theux. (Coll. privée.)



« Charivari », dessin de Jean-Claude SERVAIS in catalogue « Des accordailles aux épousailles », C.G.E.R., Bruxelles, 1988.

Talbot sont connus à cette époque et il est bien difficile d'y dénicher le bon²⁹! On ne peut guère procéder que par élimination. Ce n'est pas l'époux de Marie Deleau³⁰ ni leur fils³¹, ni l'époux de Marie Anne Culot³², de Marie Jeanne Defossez³³, de Gillette Mathieu Charlot et Petronille Dimanche³⁴, de Marie Jeanne Depresseux³⁵, de Marie Marguerite Rousseau³⁶. On peut se demander s'il est bien spadois³⁷...

En tout état de cause, le couple Talbot-Pierre n'aura qu'un enfant à Spa, Jean Lambert, né le 2-3-1778 (parrain: Lambert Heine; marraine: Gertrude (sic)). C'est que l'épouse décède déjà le 12-4-1779, administrée de tous les sacrements: son deuxième mariage n'aura duré que deux ans et demi. Quant à Jean-Noël, grâce à divers recoupements - car l'acte de mariage ne dit pas qu'il est veuf -, nous pouvons affirmer qu'il s'est remarié à Spa, le 31-1-1780, avec Jeanne Demaret³⁸, soit neuf mois après le décès de son épouse précédente; dès avant son remariage, il s'occupe de

²⁹ Henry SLOSSE, *Les Deleau, notables spadois sous l'Ancien Régime*, texte complété, annoté et présenté par Jacques BERGER CARRIERE, in *Bulletin des Archives verviétoises*, t. 10, 1976, p. 14 et 79.

³⁰ Ils se marient à Spa le 12-10-1735; Jean-Noël sera échevin de Spa; il y meurt le 21-5-1762 et sa femme le 15-8-1788. IBIDEM, p. 14.

³¹ Ce Jean Noël Talbot, né à Spa le 26-12-1746 et y décédé le 10-1-1811, était l'époux de Jeanne Ursule Richard; le couple a un enfant le 29-12-1779.

³² Ils se marient à Spa le 22-8-1746, sa femme y décède le 15-5-1793 et lui, le 24 fructidor an XI.

³³ Ils se marient à Spa le 1-5-1753, la veuve y meurt le 23-3-1791.

³⁴ Qualifié d'aîné ou de vieux, il se marie en deuxièmes noces le 2-7-1753 avec Petronille Dimanche, de Stavelot, qui meurt veuve le 5-1-1781. Il devait être veuf de Gillette Mathieu Charlot ou Charles François, qui lui a donné au moins quatre enfants cités en 1779 (Jean Noël, °12-11-1730; Ambroise, °23-4-1744; Charles, °3-1-1737; Louis, °10-5-1743). A.E.L., cour de Spa, n°45, f°62, 25-1-1777, f° 151 v°, 12-1-1778; n°46, f° 57 v°, 25-1-1779.

³⁵ Ils se marient à Theux le 27-11-1788, où ils auront plusieurs enfants. La tante maternelle de ce Jean Noël Talbot, menuisier, est Marie Defossé, 57 ans en 1802, épouse d'Antoine Mossay; le frère est Remacle Talbot, tailleurs, 37 ans en 1799; ce Jean Noël Talbot meurt à Theux le 15-4-1826, à 80 ans écrit-on, ce qui ne paraît pas correspondre... De toute façon, ce n'est pas celui qui a épousé Jeanne Demaret, comme nous allons le voir.

³⁶ Ils s'étaient mariés à Spa le 22-11-1769, avec dispense du deuxième degré mixte de consanguinité; témoins: Albertine Rousseau, Lambert Wilkin et Marie Anne Talbot. Morte en couches le 24-1-1771, Marie Marguerite Rousseau pourrait donc être une femme précédente de ce Jean Noël Talbot; mais la confrontation des signatures de son époux et de celui d'Anne Catherine Pierre montre qu'il ne s'agit pas du même Talbot. A.E.L., notaire G. Lezaack, 23-7-1776 et 21-12-1776.

³⁷ Un indice? Il constitue Lambert Lezaack pour aller à Malmedy toucher le paiement des laines livrées à feu le sieur Talbot, auprès de la veuve de ce dernier née Darimont... A.E.L., notaire G. Lezaack, 29-12-1780. Voilà donc sept Jean Noël Talbot différents éliminés, alors qu'on ne trouve à Spa que six naissances de Jean Noël Talbot depuis 1698 jusqu'à 1754...

³⁸ Des indices nous l'avaient suggéré: un des témoins au mariage est **Hubert Detry**; le couple aura trois enfants à Spa de décembre 1780 à octobre 1786; outre des Demaret, les parrains et marraines sont: Antoine Bihin, Marguerite Erteche, **Jean Hubert Detry** et **Anne Marie Goffin**. Les actes suivants ne laissent aucun doute: Jeanne Goffin lègue à Jean Noël Talbot sa part de maison et un pré à Marteau, tandis que Jeanne Goffin fille de Marie Goffin lui laisse la Grande Terre, à condition de payer une rente de 5 fl. à Marie Jeanne Detry. Jean Noël Talbot et Jeanne Demaret testent le 1-9-1787: Jean Noël laisse au dernier vivant les biens légués par les deux Jeanne Goffin; sa mère aura à vie l'usage d'une chambre. Jeanne Demaret, veuve de Jean Noël Talbot, cède certains de ces mêmes biens à Jean Philippe et Jean Baptiste de Limbourg, et d'autres à Jacob et Marie Goffin, frère et sœur; elle vend un cortil à Marteau, venant de feu Renier Detry et joignant aux enfants de feu François Detry. (A.E.L., notaire Brixhe, 22-4-1786; notaire Lezaack, 1-9-1787, cour de Spa, n°50, f° 7, 18-2-1788; f° 167, 18-12-1788; f° 429, 16-6-1791).

l'éducation des enfants du premier lit de sa femme³⁹. Il meurt à Spa le 9-9-1787, alors que sa mère est encore en vie; les époux avaient testé huit jours auparavant.

Il est plus aisé d'identifier les participants au charivari. Le village de Marteau - du moins sur le territoire dépendant de la cour de justice spadoise - comporte en 1772⁴⁰ huit maisons qui se suivent dans cet ordre:

- 1) Maison appartenant à Renier Detry ou Detrixhe, qui est encore propriétaire de plusieurs terres. Son fils (Jean) Hubert est poursuivi comme "charivariseur"; il est né à Spa le 24-4-1751, fils de Renier Detry et de Catherine Chadoir; ses parrain et marraine sont Hubert Leloup, échevin de Spa, et Marie Catherine Chadoir. Il a donc 25 ans et, apparemment, n'est pas encore marié; il paraît apparenté à Jean Goffin qui suit (note 38).
- 2) Maison appartenant à Jean Goffin; ce dernier, nous l'avons vu, est décédé. La maison est alors occupée par sa veuve remariée - Anne Catherine Jean Pierre - , le nouveau mari de celle-ci - Jean Talbot - et la mère de ce dernier, c'est-à-dire les trois "charivarisés". Jean Goffin était encore propriétaire d'une maison à Winamplanche lui venant de son oncle Antoine Solwaster, et de plusieurs terres.
- 3) Maison de Jeanne Goffin jeune, avec deux terres.
- 4) Maison de Jeanne Goffin aînée, avec une terre.
Ces deux Jeanne Goffin, célibataires, qualifiées de jeune et d'aînée pour les distinguer, sont parentes du n°2: une division des biens patrimoniaux contigus a sans doute eu lieu. L'aînée est la soeur de Jean (n°2); elle décède certainement à Spa le 29-5-1786, ayant testé le 22 avril précédent en faveur du Jean Noël Talbot qui nous intéresse ici; une autre Jeanne, née à Marteau le 19-6-1736, est enfant naturel de Marie Goffin, la soeur de la Jeanne n°3.⁴¹
- 5) Maison de Nicolas Piron, avec trois terres.
- 6) Maison de François Detry, avec trois terres. Une de ses filles a participé au charivari; le prénom n'étant pas indiqué, elle peut être âgée de 18, 16 ou 13 ans, mais au vu des âges de ses compagnons, il s'agit vraisemblablement de l'aînée, Jeanne Catherine⁴², encore célibataire.

³⁹ Accord avec les mambours de Jacob et Marie Goffin; reddition de comptes. A.E.L., notaire G. Lezaack, 10-5-1779 et 21-10-1782.

⁴⁰ Fonds Body, cadastre de 1772.

⁴¹ Cfr notes 27 et 38 ainsi que les actes suivants du notaire G. Lezaack: 13-5-1771, 22-4-1774 (où Jean Noël Talbot apparaît déjà comme témoin), 26-8-1774 (trois actes), 3-2-1777, 9-12-1785 (voir aussi les signatures).

⁴² François Detry ou Detrixhe et Catherine Hannotte (mariés à La Reid le 24-5-1757) ont eu trois filles, toutes nées à Spa: Jeanne Catherine, née le 20-3-1758, parrain: Jacques Du Moulin, Marraine: Catherine Lemu Schmitz; elle était jumelle d'Antoine François qui avait pour parrain Antoine Leloup échevin de Spa, et pour marraine Jeanne Wilkin. Ensuite, Marie Françoise Bernardine, née le 4-2-1760, parrain: Gérard Dagly, marraine: Marie Joséphine Dheure. Enfin, Marie Catherine, née le 8-1-1763, parrain: Nicolas Deblire, marraine: Marie Catherine Tahan. Nous n'avons pu déterminer la parenté entre François (dont nous n'avons pas trouvé la naissance) et Renier Detrixhe: les maisons de

7) Maison de Renier Lejeune (il n'en possède que le moitié), avec deux terres.

8) Maison de Henri Pirotte, avec beaucoup de terres.

Enfin, un des "charivariseurs" est de Winamplanche, c'est Henri (Hubert) Tavegny, né à Spa le 20-9-1756 (il a donc 20 ans), fils de Hubert Jacques ou Jacob Tavegny et de Catherine Goffin⁴³; il avait pour parrain Henri Tavegny et pour marraine Marie Goffin⁴⁴. Son père est propriétaire d'une maison et de quelques terres à Winamplanche, tandis que le fils y a aussi trois petites terres, ce qui pourrait signifier qu'il est émancipé juridiquement.

Si nous examinons l'autre partie du village de Marteau, alors vice-cure de La Reid, ban et communauté de Theux, nous y trouvons neuf familles, dont celles de Jean Renier Detrixhe, de Henri Renier Detrixhe⁴⁵ (sans doute le cabaretier) et de Hubert Bodson dont un des fils, âgé de 16 ou plus vraisemblablement 19 ans, est "charivariseur".⁴⁶

Remarquons que les quatre participants au charivari qui nous sont connus - trois garçons et même une fille⁴⁷ - sont célibataires et enfants de propriétaires; leur âge varie probablement de 18 à 25 ans; ils habitent à Marteau - petit village de 17 maisons groupées - et sont donc proches voisins des "charivarisés", sauf Henri Tavegny, de Winamplanche. Ce dernier, Hubert Detrixhe et vraisemblablement la fille de François Detrixhe sont apparentés à Jean Goffin, premier mari de Catherine Pierre; de ce fait, ils apparaissent un peu comme les "défenseurs" des intérêts des deux enfants encore en vie, Jacob et Anne Marie, issus du premier mariage. D'autre part, en droit liégeois, au cas où ces deux enfants, âgés de 7 et 5 ans, mourraient avant leur mère survivante, tous les biens de Jean Goffin passeraient à celle-ci en pleine propriété (c'est la "mainplévie"⁴⁸), et par voie de conséquence, à son nouveau mari⁴⁹; quant aux acquêts et successions collatérales acquis par la

ces deux familles étant contiguës (cfr aussi note 38), on pourrait supposer qu'elles viennent de la division d'un bien patrimonial unique.

⁴³ Le couple s'est marié à Spa le 9-5-1756. Deux autres de leurs enfants ont pour parrains et marraines: Lambert Lejeune, Jean Pieret et deux fois Jeanne Goffin. Catherine Goffin est décédée à Spa le 10-9-1771, épouse.

⁴⁴ Un autre enfant, né en 1761, a comme marraine Jeanne Goffin.

⁴⁵ Renier est le nom, de Trixhe le lieu-dit d'origine, mais qui finalement devient le nom de famille.

⁴⁶ Archives de la Cure de La Reid, registre n°21, droits et offrandes du marguillier. p. 80-82. Hubert Bodson et Marie Job (morte de couches gémellaires le 23-2-1752) ont eu trois enfants dans la paroisse de La Reid, dont un fils: Jean François, né le 16-2-1752. Hubert Bodson a remarié le 22-8-1753 Françoise Braibant; ils ont eu quatre enfants dont deux fils: Jean François (le premier Jean François étant sans doute décédé), né le 2-12-1756, et Jean Hubert, le 5-1-1760.

⁴⁷ Les folkloristes nous affirment que les femmes sont exclues des charivaris, mais qu'elles peuvent en être les instigatrices...

⁴⁸ Elle privilégie donc le droit du ménage au droit du lignage; seule la principauté de Liège appliquait cette coutume dans nos régions.

⁴⁹ La femme ne pouvait disposer de son bien, même par testament, qu'avec l'accord de son mari.

veuve, ils reviennent aux seuls enfants issus de son remariage; tout cela ne devait guère enchanter les apparentés de Jean Goffin⁵⁰...

Aux instruments déjà mentionnés dans le document précédent - palettes, couvercles -, s'ajoutent des cornes⁵¹, des raquettes⁵² et un porte-voix⁵³ fabriqué pour la circonstance.

Le charivari commence un dimanche, deux jours **avant** le remariage, dont - cette fois- nous sommes sûrs: manifestement, la jeunesse espérait un dédommagement avant que le "rapt" ne se réalise.

Quant aux poursuites, comme dans le cas précédent, elles n'ont lieu que cinq jours après le début du délit: de nouveau, il fallait sans doute payer le tribut à la coutume.

Mais il ne s'agit pas seulement de vacarme: les propos sont "atroces, injurieux, calomnieux, diffamants", tant envers les mariés que la mère du mari.

Mais le charivari se répète inlassablement (article 22), chaque soir, au moins jusqu'au jeudi 14 novembre: cela faisait donc plus de quatre semaines qu'il durait! Il est apparemment entrecoupé ou suivi de libations au cabaret de Henri Detrixhe situé à quelques mètres des "charivarisés", mais sur le ban de Theux. Qui plus est, il prend de l'ampleur, au point que le vacarme se répand jusque dans les villages de Winamplanche et de Creppe, respectivement à 1.500 et 2.250 m à vol d'oiseau, ce qui ne devait guère plaire aux villageois!⁵⁴

D'ailleurs, c'est seulement alors qu'est lancé un cri du perron: les "charivariseurs" n'en tiennent pas compte; suprême offense aux institutions, ils déclarent même qu'ils s'en fichent! Le charivari n'est plus tant une sanction sociale qu'un jeu, un défi envers l'autorité: on joue à cache-cache avec celle-ci, on la défie, notion qui rejoint un peu celle du carnaval.

Mais cela ne peut durer, l'autorité doit être rétablie: une surveillance est organisée; le facteur d'office et ses hommes surprennent les "charivariseurs" dans la montagne de l'autre côté du Wayai, en face de la maison de la veuve Goffin; ils reconnaissent certains des protagonistes, qui s'enfuient en abandonnant le porte-voix et des vêtements: un chapeau et, curieusement, une jupe (déguisement?)!

⁵⁰ L. CRAHAY, *De la dévolution et de la mainplévie dans le droit coutumier liégeois*, Liège, 1883, 31 p. - Philippe GODDING, *Le droit privé dans les Pays-Bas méridionaux du 12e au 18e siècle*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, Mémoires de la Classe de Lettres, col. in 4°, deuxième série, t.14, fasc.1, 1987, n°65, 3°, n°554-556, 611-614.

⁵¹ Dans la région namuroise, c'est d'ailleurs le mot "cwârner", "corner", qui signifie "charivariser". A. DOPPAGNE, 1988, p.45.

⁵² On en utilisait dans le jeu de paume et elles pouvaient servir à faire du bruit, mais c'est plus vraisemblablement la transcription française du wallon "rakète", c'est-à-dire crécelle.

⁵³ Un "hurle", de "hurler", sans doute la traduction française du terme wallon "beurla" ou "brea", de "beurler", hurler.

⁵⁴ On remarquera que le bourg de Spa (à 2.400 m) n'est pas visé, comme si la tradition du "pelletage" était restée une affaire de ruraux, mais sans doute aussi parce que la présence, pendant la saison, d'un détachement armé dans le bourg rendait les "charivariseurs" plus prudents. P. BERTHOLET, 1988, p. 114 et 132.

Le jeu se termine; l'autorité l'emporte, du moins provisoirement, car nous ne connaissons malheureusement pas la décision de la Cour de justice spadoise...

En tout cas, Jean Noël Talbot semble s'être obstiné longtemps à ne pas satisfaire ses voisins et parents par alliance! Il ne paraît cependant pas qu'une rancune tenace ait subsisté dans la famille: ainsi, Jeanne Goffin lui lègue sa part sur une maison à Marteau en récompense des services que Talbot lui a rendus; l'autre Jeanne, fille de Marie, lui vend une terre; les mambours des enfants de Jean Goffin lui confient l'entretien et l'éducation de ces derniers⁵⁵...

Il nous reste à examiner un dernier document: c'est une plainte de Gilles Solwaster passée le 18-5-1785 devant notaire et adressée à l'officier souverain⁵⁶. *Le 12 et le 13, la nuit, à heure indue, une troupe de gens avec palettes et instruments se sont rendus sur le grand pont à Spa, à portée et vis-à-vis de sa maison de résidence actuelle (la Rose Blanche rue de l'Assemblée), contrairement aux édits et mandements portés au sujet des charivaris par rapport aux secondes noces et ont mené bruit et vacarme au sujet des noces du comparant qui venait de rarriver de Liège avec son épouse.*

Nous retrouvons les mêmes données que précédemment: la nuit, le vacarme, le remariage. Cependant cela se passe dans le bourg de Spa⁵⁷, le charivari ne semble avoir lieu que deux fois, ce qui n'empêche pas de porter plainte mais cinq jours plus tard...

C'est encore une façon de s'opposer à l'autorité, d'autant plus révélatrice que nous sommes en mai 1785. En effet, Noël-Joseph Levoz et ses associés viennent de construire à Spa une nouvelle Maison d'Assemblées; malgré la défense du prince-évêque, ils y introduisent les jeux de hasard: les premiers procès devant le Tribunal des XXII⁵⁸ commencent en mars et mai 1785. Une des occasions de la révolution liégeoise de 1789 est en marche...

⁵⁵ A.E.L., notaire J.G. Brixhe, 22-4-1786; notaire G. Lezaack, 3-2-1777, 10-5-1779, 21-10-1782. Talbot est locataire de la maison et des terres de Jean Goffin; en contrepartie, il entretient les deux enfants du premier lit de sa femme, ainsi que les biens. Lorsqu'il rendra ses comptes aux mambours trois ans et demi après le décès d'Anne Catherine Pierre, la balance sera légèrement en sa défaveur et il devra une quarantaine de florins aux enfants.

⁵⁶ A.E.L., notaire Lezaack, 18-5-1785.

⁵⁷ Il est vrai que le détachement armé n'est pas encore là: il vient à la fin du mois de juin.

⁵⁸ Tribunal chargé de juger les abus de pouvoir des officiers du prince-évêque et qui va s'ériger en Cour constitutionnelle.

LE LIVRE D'OR DE SPA ✪ **Histoire des Nations**
SOUVENIR DE SPA — ANNÉE 1914 (1901). L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique. Dans une séance historique à jamais mémorable, S.M. le Roi prononce des paroles inoubliables: «Un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas.
 (Août 15) Après une résistance sublime l'héroïque garnison du fort de Loncin est ensevelie sous les décombres de l'explosion. Sur 500 hommes, 350 sont tués. Le Général Leman est retrouvé sous les ruines fumantes.

Le Drapeau Belge

Extrait d'article écrit par M. Clémenceau, au cours de la guerre, qui a été dicté aux élèves des écoles communales de Liège:

Parmi les drapeaux des nations alliées, dont les étoffes pavoi-
 sent abondamment les rues de Paris il y en a un qui est plus terne,
 plus fané, plus troué que les autres. Il passe inaperçu dans le
 chatolement des couleurs vives qui l'entourent.

C'est qu'il a, tout le premier, fait chanter ses couleurs aux cotés
 des nôtres. Depuis 1914, il a flotté dans le ciel de Paris. Il a été
 le premier acclamé dans les rues et a toujours été fidèle comme
 aux premiers jours. Tant d'autres, depuis lors, sont venus se
 grouper autour des nôtres.

Tant d'autres ont apporté dans leurs plus éclatants l'espoir de
 la victoire, que ce Vieux Drapeau belge semble s'être effacé et
 vieilli dans l'oubli. Mais nous, nous n'oublions pas; nous saurons
 nous en souvenir, et, demain, quand nos soldats défilent dans
 Paris avec les soldats de nos plus fidèles alliés, nos acclamations
 feront comprendre aux poils que Liège, Louvain, Haelen et
 tant d'autres grands noms sont toujours en notre mémoire.

Il faut que la Belgique sache que nous n'oublions pas la grandeur
 de son geste de 1914, et que nous nous souviendrons toujours
 que la première, elle s'est jetée contre les barbares, nous
 donnant son sol, sa chair, pour rendre possible le miracle de la
 Marne.

Année 1920 Juillet, M. le Baron Joseph de Crawhez Bourgmestre
 de Spa remettra un Drapeau aux anciens Combattants Spadois.

L'Union fait la Force
 l'Alliance Militaire Franco-Belge
 assure la sécurité future
 de la Belgique (Veu des Belges

Le Lieut-Général
 Comte LEMAN



a séjourné à Spa l'été
 dernier. On a été
 heureux d'apprendre
 que l'état de
 santé de l'héroïque
 défenseur de la
 ville de Liège
 s'était considéra-
 blement amélioré. (1919)

SPA. - La Galerie Léopold II

1. Carte-vue en l'honneur du Lt-Général Comte Léman, défenseur de Liège en 1914.



2. Billet de nécessité ou bon communal de la Ville de Spa, 5 frs, rouge, 12 octobre 1915.



SPA. L'Hôtel de Ville.

3. A droite, l'Hôtel de Ville de Spa, de 1841 à 1941, auparavant « douane-entrepôt » (1777), puis les Bains en 1828, démoli en 1968. Coll. de l'auteur.

LES BILLETS DE NECESSITE A SPA

(1914-1918 et 1940)

1914-1918

Lors de l'invasion de la Belgique en août 1914 par l'armée allemande, les administrations communales connurent des difficultés dues à la raréfaction de la monnaie.

En effet, les communes coupées du reste du territoire national devaient faire face aux dépenses occasionnées par le règlement des salaires, des approvisionnements, des secours aux indigents, etc...

Les banques et la poste ayant cessé leurs activités, la monnaie officielle se faisait rare et les administrations communales émirent alors des bons de caisse ou billets de nécessité.

Il s'agissait d'une forme d'emprunt garanti par les avoirs communaux.

La population avait une confiance mitigée en la valeur de ces bons qui n'étaient pas acceptés en dehors du territoire communal mais elle les préférait aux papiers-monnaies des Allemands.

La formulation du délai de remboursement inscrit sur les billets prêtait à ironie, ainsi :

"Dans les huit jours" (Bruxelles).

"Dès que la situation normale sera rétablie" (Polleur, Stavelot).

"Lors du rétablissement normal de la situation" (Andrimont, La Reid, Pepinster, Sart, Spa, Theux, Verviers).

"Dès que le paiement en argent pourra avoir lieu" (Vijve St-Elooi, Fl.Oc.).

"Après la guerre" (Spa).

"A partir du 1er avril 1915" (Abée).

"Dans l'année qui suivra la fin des hostilités" (St-Hubert).

"Remboursable aussitôt les communications rétablies avec les banques" (Soc. An. des Charbonnages du Pays de Liège).

"Ultérieurement par la caisse communale" (Arbres, Hainaut).

"A brève échéance" (Arsimont, Namur).

"Après nouvelle délibération du conseil" (Aubel).

"Au plus tôt le 1er juillet 1915" (Amay).

"Dans les trois mois qui suivront la conclusion du traité de paix entre la Belgique et l'Allemagne" (Amougies).

"Aussitôt que les caisses publiques seront réouvertes" (Bougnies, Hainaut).

"Ultérieurement par la caisse communale" (Flobecq).

"Dès la reprise des relations avec le gouvernement" (Hanzinne, Namur).



4. Militaires allemands posant dans le parc de Sept-Heures à Spa. Octobre 1916.



5. Carte de vœux de Noël à l'usage de l'occupant allemand. 20 décembre 1917. Coll. de l'auteur.

"Au fur et à mesure des rentrées" (Les Waleffes, Liège).

"Lors du rétablissement de la situation" (Limbourg).

"Aussitôt que la circulation du numéraire le permettra" (Souvret, Hainaut).

"Après la période de guerre" (Stavelot).

A la caisse communale quand elle aura des fonds" (Thuin).

Etc...

Quoi qu'il en soit, en 1919, le gouvernement enjoignit aux communes de rembourser les porteurs de bons. En cas de difficultés, elles pouvaient contracter un emprunt auprès du Crédit Communal.

Pendant la guerre 1914-1918, la famine éprouva durement la population belge, bien davantage que durant la deuxième guerre mondiale.

La disette était telle, que certains militaires allemands disaient cyniquement aux Belges: "Nous mourrons au front, mais vous mourrez de faim".

Aussi, dès 1914 et 1915, les bureaux de bienfaisance communaux et les comités de secours se rendirent très utiles et émirent des papiers-monnaies provisoires. Des magasins furent ouverts pour la distribution des denrées. (1)

Toutefois, à partir de mi-1915, le Comité National de Secours et d'Alimentation (CNSA) organise l'assistance aux démunis et émet des bons; il s'agissait de bons-valeur à la limite de la monnaie. Cet organisme centralisait l'administration et le rationnement dans tout le pays. Dans presque toutes les localités se créa un comité local sous le contrôle du CNSA.

Le Comité National créa une carte d'achat dite carte de subsistance, remplacée dès janvier 1916 par une carte de ménage obligatoire.

A chaque carte de ménage était annexé un carnet-bloc à souches dont le talon était enlevé à chaque vente. Ces souches étaient en fait un ticket de ravitaillement donnant droit à l'achat d'une denrée alimentaire.

Les nécessiteux recevaient des bons ou tickets de nécessité leur permettant d'acheter dans les magasins du CNSA.

Il existait encore les tickets d'appoint ou bons d'échange destinés à pallier le manque de numéraire mais valables uniquement dans les magasins du CNSA. (2)

A Spa, le 28 octobre 1914, se constitua le Comité de Ravitaillement National, prenant en considération la demande d'effectuer la distribution de pain, de charbon, des pommes de terre, etc... (3 p. 49). Ce comité dirigea les services d'achat, de vente, de convoyage, d'emmagasinage, de distribution, etc... des ravitaillements.

Des citoyens bénévoles assurèrent également le service de la Soupe Populaire et du magasin de ravitaillement (3 p. 69). A Sart, les services de secours étaient assurés par des volontaires (3 p. 70).

En 1915, le Comité de Chômage fut présidé par M. Jacques, Député permanent sous la direction de M. Halleux, directeur de l'Ecole moyenne à Spa (3 p. 83).

Afin de payer le personnel, des firmes privées mirent en circulation du papier-monnaie sous forme de bons-salaires, d'à-valoir ou des bons de consommation.

Les autorités allemandes exigèrent des exemplaires de tous les billets de nécessité communaux émis. Ils furent conservés dans 5 musées: Stuttgart, Francfort, Hambourg, Berlin et Munich. A la suite des destructions de la 2ème guerre mondiale, seuls Berlin et Munich conservent encore ces originaux.

Au prix d'un travail de bénédictin, Jean-René De Mey en a fait le catalogue reprenant 5106 billets de 689 localités. (1)

La Ville de Spa fut une des premières communes à émettre ces bons de caisse dès le 12 août 1914, la commune d'Emelghem (Fl.Oc.) étant la première dans cette voie à la date du 04 août 1914 suivie d'Aiseau (Hainaut) et d'Izel (Luxembourg) le 07 août 1914 et de Warreghem (Fl.Oc.) le 08 août 1914.

Ce classement est incertain, car beaucoup de ces billets ne portaient pas de date ou renseignaient le millésime 1914 uniquement.

L'Administration communale spadoise (photo 2) procéda à 13 émissions totalisant 103 billets de valeurs différentes: 10, 20, 25, 50 cts, 1, 2, 5, 20 Frs. Ces coupures présentaient des couleurs diverses.

Selon la Vie Spadoise, la dernière émission fut du 12 juillet 1918 et le montant des bons mis en circulation s'élevait à 1106000 Frs. (4)

Certaines coupures étaient décorées d'un double lion de Belgique accostant les armoiries (Pouhon) de Spa sous une couronne royale. Les coins supérieurs étaient agrémentés à droite de deux chevaux de course montés et à gauche d'un pigeon en vol.

Ces motifs rappelaient deux sports fort prisés à l'époque à Spa: les courses de chevaux et le tir aux pigeons vivants, cette dernière cruauté étant interdite par la loi depuis lors (photo 2).

Ces bons étaient imprimés chez la veuve A. Engel-Lievens à Spa.

Villes et communes voisines de Spa

Parmi les collectivités voisines de Spa, émettrices de bons de caisse, citons:

La Gleize: le 22/11/1914

La Reid: les 01/11/1914, 30/11/1914, 15/12/1916

Liège: Ville: les 18/08/1914, 16/09/1914
 Le Comité Consultatif d'Administration de la Province: sans date
 Bonne Espérance: le 28/02/1915
 Compagnie Générale des Conduites d'Eau: sans date
 Imprimerie Bénard: sans date
 Imprimerie La Meuse: sans date
 Compagnie Internationale d'Electricité S.A.: sans date
 Société anonyme pour l'exploitation des Brevets Descalles, D.O.T.: sans date
 O. Englebert, fils: 15/10/1914
 Grand Bazar de la Place St Lambert: 01/06/1915
 S.A. Vieille Montagne: août 1914
 Mines et Fonderies de la Enne : sans date
 S.A. Métallurgie d'Espérance - Londo: 20/08/1914 - 01/01 et 01/07/1915
 Mines et Fonderies de Zinc: sans date
 Le Droit du Pauvre: sans date
 Société Anonyme des Charbonnages du Pays de Liège (Aux Awirs par Engis): 31/08/1914

Limbourg: le 15/10/1914

Lierneux: le 24/04/1915
 Colonie Wallonne d'aliénés: dates diverses

Pepinster: les 01/11/1914, 21/11/1914

Remouchamps, Léonard Hausman, Carrières: sans date

Stavelot: sans date, 25/02/1915, 10/07/1915, 05/10/1915
 Léon Martens: sans date
 S.A. des Tanneurs de Stavelot: sans date

Sart: 15/02/1915
 05/08/1915 (présentant une jolie vue du Perron et des maisons de la place de Sart)

Theux: 28/10/1914, 27/07/1915

Verviers: Ville: 10/09/1914, 15/09/1914
 Emission collective de cinq banques: 28/08/1914, 01/09/1914
 Union de Crédit et Banque Populaire: 01/11/1914

Vielsalm: sans date et 10/11/1914



VILLE DE SPA

UN franc payable par la Caisse communale après la guerre.
N° 64502 Spa, le 15 Mai 1940.

Le Secrétaire, Le Receveur, Le Bourgmestre,

[Handwritten signatures]



N° 2441

VILLE DE SPA


20 FRANCS

(Vingt francs)

Payables par la Caisse Communale après la Guerre.
Spa, le 15 Mai 1940.

Le Secrétaire, Le Receveur, Le Bourgmestre,

[Handwritten signatures]



N° 4011

VILLE DE SPA

100 FRANCS

(CENT FRANCS)

Payables par la Caisse Communale après la Guerre.
Spa, le 15 Mai 1940.

Le Secrétaire, Le Receveur, Le Bourgmestre,

[Handwritten signatures]

6.7.8. Spa : Billets de nécessité. 15 mai 1940 : 1 Fr. rouge sur blanc; 20 Fr. noir sur blanc; 100 Fr. noir sur vert. Coll. de l'auteur.

1940

Lors de l'invasion de la Belgique, le 10 mai 1940, les communes se souvenant de la situation pécuniaire de la 1ère guerre mondiale, rééditèrent des billets de nécessité.

La perturbation économique se faisant moins sentir que pendant la guerre 1914-1918, ces coupures furent progressivement retirées dès juillet 1940.

La Ville de Spa édita une série de bons le 15/05/1940 de 1 Fr (rouge sur blanc), 5 Frs (bleu sur blanc), 20 Frs (noir sur blanc), 50 Frs (bleu sur jaune) et 100 Frs (noir sur vert), ainsi qu'une série sans date de 5 Frs (bleu sur blanc).

Ces coupures étaient ornées des armoiries de Spa ou du sceau communal les reprenant. Portant la mention "payable par la caisse communale après la guerre", elles étaient contresignées du bourgmestre, du receveur et du secrétaire communal (5 et photos 6, 7, 8).

Parmi les localités voisines reprises ci-avant, Verviers procéda à l'impression d'une série: 2 Frs, 10 Frs (bleu), 20 Frs (vert), 50 Frs (brun), 100 Frs (rouge), le 15/05/1940.

Ces billets de nécessité ou bons de caisse communaux et privés sont recherchés des collectionneurs.

Malgré l'intérêt pour l'histoire locale, les services officiels des Archives ont envoyé les stocks démonétisés au pilon.

L'initiative privée de quelques passionnés ou de quelques conservateurs de musée a suppléé au manque d'ouverture de l'Administration (1).

Louis Pironet

Références

1. Jean-René De Mey: Répertoire des billets de nécessité communaux et privés belges (1914-1919). 1991. Chez l'auteur: B 1780 Wemmel, 7, r. Meyskens. Tél.: 02/460.47.73.
2. Idem: Le Comité National de Secours et d'Alimentation. La Vie Numismatique 1950-1980. Alliance européenne numismatique, janv. fév. 1980. Vol XXX n°1, p. 44-49. Imp. Van Der Poorten, Dietssesteenweg 624, 3200 Kessel-Lo.
3. Léon Marcotte, auteur et éditeur. Le Vengeur. Spa, 1er février 1919.
4. La Vie Spadoise, 02/04/1978: "Il y a 60 ans, les bons de caisse".
5. Jean-René De Mey: Le papier monnaie belge conventionnel et de nécessité, 1940-1945. Wemmel 1989. Numismatic Pocket n°51.



Le ministre Henri JASPAR à la Fraineuse lors de la Conférence Diplomatique. (Coll. privée.)

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX À SPA (1920)

En tant qu'archiviste des familles JASPAR et HENRI-JASPAR, j'ai accès depuis longtemps aux papiers et aux dossiers déposés aux Archives Générales du Royaume (Annexes de l'Albertine). Il était intéressant d'y rechercher le dossier de la Conférence internationale de Spa tenue par les alliés du 5 au 16 juillet 1920. Elle fut dite aussi pour ménager les susceptibilités: la Conférence Diplomatique de Spa (a).

Longtemps, l'on écrivit qu'il s'agissait de la préparation du Traité de Versailles. Or, ce dernier se tint au courant du mois de juin 1919 et fut signé le 28 du même mois, donc avant.

A Spa, pour la première fois, les délégués allemands furent admis à se faire entendre afin de régler de concert l'exécution de la paix de Versailles. La délibération porta sur quatre points principaux:

- Désarmement de l'Allemagne.
- Fourniture de charbon aux Alliés.
- Réparations des destructions et dommages de guerre.
- Question des criminels de guerre.

Rappelons qu'à Versailles étaient présents 27 Alliés dont certains d'Amérique du Sud et d'Extrême Orient, venus au partage (je n'ai pas dit, au dépeçage). Tous contre un seul: l'Allemagne et les Alliés de celle-ci (les membres de l'ancien Empire Austro-Hongrois) n'eurent pas droit à la parole.

Tout de suite après l'Armistice de novembre 1918, il était apparu que la France n'était en aucune mesure capable de dicter seule les conditions d'une paix. Les journalistes de l'époque jugèrent que les conditions dictées le 28 juin 1919 laissèrent à la France autant de rancoeurs qu'à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Étaient absents également les pays belligérants de la guerre d'Orient dont, par exemple, la Bulgarie et la Turquie.

Le slogan était "l'Allemagne paiera".

Après que la France dut renoncer à la Rhénanie, elle se contentera d'une garantie américaine en cas de nouvelle agression et du retour de l'Alsace-Lorraine. L'occupation jusqu'au Rhin fut aussi décidée. C'était "la garde au Rhin"⁵⁹. Le sénat américain refusa de ratifier le Traité de Versailles. Du coup, le Royaume-Uni se retirera également (Angleterre, Irlande et Écosse).

⁵⁹ Après la guerre mondiale 39-45, en 1947, j'ai rencontré à plusieurs reprises le fils de Hugo Edmund Stinnes dont les souvenirs familiaux de l'entre-deux guerres étaient encore très précis (Düsseldorf août 1947: création des Jeunesses Européennes dont je suis resté président honoraire).

C'est la somme de ces décisions qui furent la raison de la Conférence Diplomatique de Spa où, pour la première fois, les Allemands purent, en quelque sorte, se défendre.

Les négociations au Château de la Fraineuse à Spa, pour les réparations avancèrent péniblement et les alliés durent prévoir des sanctions, car les Allemands se rebiffaient contre la somme énorme exigée - 226 milliards de Marks Or (malgré certains allègements, les paiements ne cessèrent définitivement qu'en 1932). L'Allemand Hugo Stinnes fut particulièrement virulent. Pour faire le poids au cours des séances devenues orageuses le commandant en chef des armées alliées, le Maréchal Foch, fut mandé d'urgence. Il n'arriva à Spa que le 13 juillet accompagné du Général Weygand.

Le protocole du 16 juillet mentionne la réduction de la Reichswehr à 100000 hommes, la dissolution de tous les groupements paramilitaires allemands même des sociétés de chasse et la répartition des sommes à recevoir: 52% pour la France, 22% pour le Royaume-Uni et les miettes pour les autres. La Belgique vit le rétablissement de ses frontières de l'Est et "le protectorat" en Afrique, pour la remercier de ses belles campagnes contre les colonies allemandes.

A partir de cette date, le Mark dévalua et tomba à zéro. Ce qui fut la base de la philosophie d'un certain Hitler.

Les Allemands ne quittèrent Spa qu'à la fin du mois de juin 1919 après la commission d'Armistice du 11 novembre. Durant et peu après la guerre, le C.Q.G. allemand était à l'hôtel Britannique. C'est là aussi que Le Kaiser abdiquera et partira de la petite gare de Spa pour la Hollande. Il logeait avec le Chancelier d'empire au château de la Heid qui après son départ fut occupé par la délégation italienne présidée par le Comte Sforza (1872-1952) diplomate de carrière.

Parmi les personnalités séjournant à Spa pour la Conférence Diplomatique, on relève les noms de Lloyd George, premier britannique, Alexandre Millerand, président du conseil français, Nicolas Titulesco, ministre roumain, Eleuthère Venizelos, premier ministre grec, bien des généraux et militaires français. Quant à la Belgique, on comptait MM Delacroix, premier ministre, de Broqueville, ministre de la guerre, Paul Hymans, ministre des affaires étrangères, Henri Jaspar, nommé ministre de l'intérieur depuis le 22 novembre 1918 et Georges Theunis, ministre des finances⁶⁰.

⁶⁰ A la fin de la Conférence, le général Weygand fut envoyé directement par train à Varsovie comme conseiller militaire, la situation locale l'exigeant. Il était accompagné d'un certain capitaine français Charles de Gaulle. Celui-ci rejoignit-il son général à Spa? Nul n'en a la preuve.

L'atmosphère restait très tendue et l'on pensait que la guerre continuerait après quelques années à partir de la révolution allemande. Il fallait trouver une solution par le biais de la diplomatie. Spa eut son importance après Locarno (1925), Paris et Boulogne.

A Spa, les Allemands se déroberent avec insolence et il fallut recourir une fois de plus aux menaces de sanctions. Mais avant de rencontrer les Allemands le 22 juin 1920, les Alliés se réunirent sans eux à Boulogne, puis à Bruxelles les 2 et 3 juillet suivants. C'est à ces deux réunions que l'on fixa le pourcentage à répartir de l'indemnité totale. Il est piquant de remarquer que la Belgique y prit à cette occasion, la place des États-Unis au Conseil des 4. On accepta le forfait et le paiement en 37 annuités. H. Jaspar obtint finalement 8% des remboursements pour la Belgique⁶¹.

Dire l'importance de la "Conférence Diplomatique de Spa", c'est dire les condamnations finalement acceptées par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie de la Conférence paraphrasant le Traité de Paix de Versailles:

- Notre part de 8% définitivement fixée des créances.
- Une part de 4% sur les indemnités autrichiennes et hongroises.
- Un retour d'une certaine part du Trésor belge en oeuvres d'art.
- Convention des Marks Or approuvée par les alliés.
- Le droit de propriété reconnu sur 130000 tonnes de navires allemands, accordé par le tribunal des prises.
- Fournitures en combustibles assurées pour nos fours à coke, nos hauts-fourneaux et nos usines à gaz.
- Reconnaissance de la possession par le Royaume des cantons "dits" rédimés: Malmédy près de Spa, St-Vith, Eupen, etc.
- Discussion assurée et parrainée par les alliés du rachat à la Hollande des droits sur l'Escaut (c'est-à-dire la survie d'Anvers).
- Politique coloniale acquise.

⁶¹ Dans la mémoire orale de la famille Jaspar, Henri Jaspar aimait se rendre à Spa dans la villa de Francorchamps "Les Sources", construite par son frère l'architecte Ernest Jaspar. Ce domaine appartenait à Alice Lacroix-Jaspar soeur du ministre; ce dernier adorait se promener dans les Fagnes pour méditer sur les difficultés de gouverner. Cette villa au centre du virage de Francorchamps sert actuellement de club house à l'Automobile Club de Spa.

Le financier C. Gutt disait en 1930 lors d'une conférence à la Fondation Universitaire 'depuis les années héroïques où il fallut arracher aux embûches constantes, notre priorité si chèrement achetée jusqu'aux journées créatrices du plan Dawes et jusqu'à cette conférence de La Haye qui, à la demande de tous, se déroula tout entière sous une présidence belge, Henri Jaspar, on peut et l'on doit dire que la Belgique, grâce à ses représentants, a rempli sur le plan national comme sur le plan européen un rôle dont nous pouvons tous être fiers..."

Puis ce fut la Société des Nations à Genève, prémices de l'ONU, puis ce fut la guerre 39-45 et enfin la paix en Europe... Peut-être!....

H. Henri-Jaspar

BIBLIOGRAPHIE

d'après

- *Georges-Emile Jacob, Les Rues et Promenades de Spa*. Ed. Culture et Civilisation. Bruxelles. 1983.
- *Archives Famille Jaspar*. Archives Générales du Royaume. Déc. 1997.
- *Henri Jaspar* par Georges Sion. Ed. Brepols. 1964.
- *Paul Hymans, Un Homme, un Temps*. Robert Fenaux. O.P. Bruxelles. 1946.
- *La Belgique aux Conférences Interalliées de 1920-21*. Ch. Terlinden. Ed. Revue générale. 1922. p.74.
- *Albert 1er et le gouvernement Broqueville, 1914-18*. L. Schepens. Ed. Duculot. 1983. p.225-226.
- *Briand 1918-23*. Mémoires commentées par G. Suarez. Plon. Paris. 1941. p.83 à 94.

Henri JASPAR (1870-1939)

- 1870 Naissance le 28 juillet à Schaerbeek.
Aîné de six enfants.
Père entrepreneur.
- 1892 Docteur en droit de l'U.L.B.
Stagiaire de Maître Bonnevie.
Cofondateur de la Société Royale Protectrice des Enfants Martyrs.
- 1910 Président de la Conférence du Jeune Barreau.



*21 juillet 1922 : Henri JASPAR dans son jardin le matin et, en grand uniforme, au Ministère l'après-midi.
(Coll. privée.)*

1913 Congrès International de la Protection de l'Enfance sous la présidence du ministre Lejeune.

Jusqu'à 1919

Avocat spécialisé en droit de l'Escaut, de son embouchure et de la côte belge.
Avocat de la Princesse Louise de Belgique.

1918 Conversations de Lophem.
Ministère de Lacroix le 22 novembre.
Ministre des affaires économiques.
Redressement de la Belgique ruinée par la guerre.
Participation à toutes les conférences de la Paix et notamment à Versailles.

1920 Le 2 juin, ministre de l'intérieur et des dommages de guerre.
Participation aux conférences de San Remo, Gênes, Paris et SPA.
Le 16 novembre, gouvernement Carton de Wiart.
Ministre des affaires étrangères jusqu'en 1924.
Participation à toutes les conférences de la paix.
Président de la Société des Nations et de la Conférence de la Haye.

Depuis le 16 novembre 1919, Henri Jaspar est député catholique de Liège.

1939 Mort deux jours après que le Roi Léopold III l'eût choisi comme formateur d'un nouveau gouvernement. Mr Pierlot fut repris avec les problèmes qui s'ensuivirent.

Remarque

La Belgique tente de tenir la balance égale entre Paris et Londres: elle ne veut pas crier *vae victis*. Le chef de cabinet et ministre des affaires étrangères, Georges Theunis et Henri Jaspar se rendent auprès du président du Conseil français Poincaré à la demande du Palais.

Un abondant courrier fut échangé entre le Roi Albert, la Reine Elisabeth et le Roi Léopold III. Les lettres originales sont conservées dans les archives familiales.

Hugo STINNES (1870-1924)

Industriel allemand de la Ruhr en quelque sorte visionnaire. Très travailleur, il se trouva avant 1914 à la tête de quelques-uns des plus grands groupes industriels allemands. Par ses spéculations au cours des hostilités, il se trouva à la tête économique de son pays en orientant l'Allemagne vers l'industrie de transformations de certains cartels (Siemens, Rhein-Elbe Union, etc.)

Très hostile à la France, il vit rejetées à Spa en 1920 ses offres de collaboration économique pour relever l'Europe de ses ruines. Il acheta la presse germanique ensuite, en profitant de la baisse du Mark. Entré tard en politique, il devint chef du parti populiste contre le cabinet Wirth. En 1922, il tenta de remonter l'industrie allemande en révisant le traité de Versailles, confirmé à Spa. Sans autre solution pour son pays, il participa à la chute du Mark dès avril 23.

Il mourut à Berlin en 1924.



Spa, 1920. Henri JASPAS en promenade au gué du Wayai, lieu-dit du Pont de Stavelot, au pied de la Promenade de l'Ermitage. (Coll. privée.)

APPEL A TEMOINS

A la faveur de la sortie, très médiatisée, du film sur le naufrage du *Titanic*, le journal "*Le Soir*" a réédité le n° daté du 5 mai 1912. On y trouve le portrait de Georges KRINS.

Quelque lecteur peut-il nous donner des informations complémentaires sur cet aimable jeune homme dont le nom s'orthographe comme le peintre qui nous a laissé une si précieuse imagerie sur les sites spadois: Ernest KRINS.

Et puisque sa mort nous est, hélas, trop bien connue: qui étaient ses parents? Est-il apparenté au peintre? Où résidait-il, à Spa, pendant ses deux saisons à l'orchestre? Y a-t-il d'autres portraits de lui? Etc, etc...

ESSAIS DE LITTÉRATURE TOURISTIQUE SPADOISE**(1803-1820)****par Laurent-François DETHIER****(suite et fin)**

Textes pour une nouvelle édition du
Guide des curieux qui visitent les eaux de Spa...
 de L-F. Dethier

Depuis des années, le Theutois pensait revoir la première édition de ce *Guide*. Un brouillon intitulé Errata critique plus détaillé renvoie à un *Supplément très prochain (On fait ce qu'on peut, on ne fait pas ce qu'on veut) L'ouverture actuelle de la saison des eaux (1814) ne permet point de différer plus longtemps la publication du Guide des curieux qui aurait dû paraître déjà sur la fin de la saison dernière (1813) mais il sera suivi incessamment d'un Supplément formant un second vol. que les lacunes et les défauts de cette 1^{ère} ébauche seront rendus plus en*. Ce texte indique que telle était bien son intention. D'autre part, Dethier intitulait sa description de OIGNE²⁵: "*Supplément aux Curiosités des environs de Spa*", ce qui nous montre qu'il avait effectivement entamé des compléments aux descriptions données dans le "*Guide des curieux...*", mais il ne réalisa pas cette nouvelle édition.

Nous espérons rencontrer l'intérêt du lecteur en publiant les brouillons de quelques notices que Dethier avait déjà rédigées pour une réédition du *Guide des curieux*. Elles figurent dans les archives de M. Henri Delrée qui, très aimablement, nous en a communiqué les photocopies et nous a donné l'autorisation de les publier, et au Fonds Albin Body, farde n°180, dont M. Jean Toussaint nous a, à son habitude, facilité la consultation.

Au moment où l'avocat theutois rédige ces analyses, notre région fait encore partie de l'Empire français; il n'est donc pas étonnant de trouver, dans le rayonnement de la ville d'eaux, des localités actuellement en France et en Rhénanie.

Chacune de ces notices débute par l'orientation du lieu par rapport à Spa. Suivent l'indication en lieues de la distance qui sépare cet endroit de la ville d'eaux et l'itinéraire à suivre pour l'atteindre. Après une brève description de la localité à divers points de vue vient l'inventaire de ce qui, dans la contrée, est susceptible d'intérêt. Tout en cherchant à satisfaire les curiosités de ses lecteurs, Dethier n'a pu s'empêcher de laisser apparaître ses goûts personnels pour les sciences naturelles et pointer un rien de ses critiques à l'égard de la religion.

²⁵ Cfr. infra.



De

(Coll. Musée de la Ville d'eaux.)

5 Bouillon. Le Pont de Liège



(Coll. Musée de la Ville d'eaux.)

AIWAILLE: (Ourthe) O., 4 l. de Spa. Condrotz. Village sur la gauche de l'Amblève. Environs: belle grotte de Remouchamps. Ancien château et jardins pittoresques de Monjardin sur l'Amblève. Anciennes et célèbres ruines du château d'Amblève. Pouding à Remouchamps. Chantoirs de Xhorisse, de Comblain-au-pont. Rocher dressant de Douflamme au confluent de Dieupart l'Ourthe et de l'Amblève, spaltes calcaires. Pouxhons du village de Pourseur, de Quareux correspondans à ceux de Spa. Bataille d'Esneux en l'an 3. Fruits délicieux de la vallée de Quareux. Colonie de baudets rare dans ce pays.

BONN: 25 l. de Spa. Cid. pays électoral. Jolie ville sur la gauche du Rhin dans une plaine au pied des monts; résidence de l'électeur de Cologne et capitale de ses pays électoraux. Nouvelle université rivale de celle de Cologne, célèbre par ses savans professeurs. Beau et vaste palais. Riche cabinet de physique et d'histoire naturelle. *Environs:* à la droite du Rhin, groupe des 7 montagnes coniques et prétendues volcaniques. Palais et jardin de Popelsdorff. Maison de Goberberg avec une superbe et intéressante maison d'éducation transférée à Bonn sur la qualité d'école secondaire. Les pays montueux s'y terminent en pays bas. Eau minérale de Draifsh. Son analyse par X.

BOUILLON: Dép. Ardennes. S.O. 30 l. Par *Laroche*. Ancienne petite ville ou bourg d'Ardenne dans une vallée profonde sur la Semois qui est navigable jusque là, que domine un ancien château fort sur un rocher escarpé. Imprimeries célèbres au 18e siècle. "Journal encyclopédique"²⁶, "Almanach curieux". C'est la patrie du célèbre Godefroid de Bouillon, chef des Croisés, qui le vendit à l'évêque de Liège; celle des Lamarck dont le célèbre Turenne est sorti. "Triomphe de St Lambert"²⁷. Il serait intéressant de s'assurer s'il ne se trouve pas dans les environs quelque source bouillonnante dont cette ville aurait pris son nom. *Environs:* Ardennes. Forge. Mine de fer.

BRUXELLES: N.O. 25 l. Belle et grande ville dans un (site) agréable, partie sur une colline, partie dans le bassin de la petite rivière de *Senne* - avec un canal de communication. Capitale du Brabant et des provinces austro-belgiques. Superbe place du parc bâtie à neuf *à la moderne*²⁸. L'université de Louvain y fut transférée dans les derniers temps. Cabinet public de physique, d'histoire naturelle.

²⁶ Sur ce périodique, intermédiaire entre les lecteurs de l'Encyclopédie et les auteurs de ce dictionnaire, voir G. CHARLIER et R. MORTIER, Une suite de l'Encyclopédie: "Le Journal Encyclopédique. Notes, documents et extraits", Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952.

²⁷ Récit du siège du château de Bouillon par les Liégeois en 1141. Afin de triompher des assiégés, les Liégeois apportèrent à Bouillon la chaise de saint Lambert. Voir Claude GAIER, Grandes batailles de l'histoire liégeoise au moyen âge, Liège, E. Wahle, 1980, p. 36-45.

²⁸ Il s'agit de la place Royale.

Jardin botanique. Cabinets particuliers (Nombre) + bière fameuse *faro*. Environs: Maison et parc de Lakèn... La patrie du chimiste van Helmont²⁹ compte encore des savans de 1^{er} ordre.

BRUY: Dép. Roer. Petite ville avec un superbe et vaste château de l'électeur sur un plateau à l'ouest entre Cologne et Bonn.

Environs: exploitation considérable de lignite ou terre de Cologne.

CHAMPAGNE: S.O. 25 l. Grande province de France à laquelle aboutit l'ardenne. Elle s'étend en longueur de la Meuse à la Seine, est traversée par l'*Aisne*, par la *Marne* et l'*Aube* dans les bassins desquelles elle (est) en grande partie comprise. Elle se divise en plusieurs cantons. Elle est en général de terrain de nouvelle formation et ce n'est que vers l'Ardenne qu'on y retrouve par ci par là, sous le terrain horizontal, celui d'anciennes formations en lits inclinés ou verticaux.

CHARLEROI: A l'O. de *Namur*. 8 l. Petite ville que traverse la Sambre. Est divisée en trois plans: (ville) haute, entre deux villes, ville basse. Riches et nombreuses houillères dans les environs, verreries, clouteries, fonderies, platinerie et autres usines à fer.

CHARLEVILLE: Dép. Ardennes, cid. Champagne. 35 l. par *Marche*, *Roche fort*, *Mont Hermes*³⁰, dans un bassin de la Meuse à son entrée dans les gorges de l'*Ardenne*. Jolie petite ville tirée au cordeau sur la droite de la Meuse dans une espèce de plaine, près de Mézière. La grand place est pour la forme et le grandiose copie de la place Louis 13 ou Royale à Paris. Grande (immeuble?) de grains de la Champagne. Fabriques de marbre. Port et entrepôt de marchandises qui descendent et remontent, se transportent, sur la Meuse de France en Belgique. *Environs:* Fabriques d'armes à feu, &c. filiales de celle de Liège. Clous et pierres de différentes formations: Ardenne d'un côté, vastes et nombreuses *ardoisières* primitives qui correspondent avec celles des environs de Salm; d'un autre, nouvelle formation. Mines de fer d'alluvion. Calcaire bleuâtre plein de coquilles, différent du calcaire du Condrotz.

CHATELET: 1 l. à l'E. de *Charleroi*. Bourg. Houillères, clouterie.

CHÈVREMONT: N.O. 5 l. par *Theux* et *Chaufontaine*. Antique forteresse sur un mont escarpé, près de Liège, escarpé entre les rivières de Vesdre, d'Ourte et de Meuse, qui se réunissent presque au pied, sur lequel était bâtie une antique forteresse, la plus fameuse de la Lorraine dans le moyen âge, à l'embouchure de l'une des principales gorges de l'Ardenne dont elle défendait l'entrée. Cette

²⁹ Découvrit une forme nouvelle de la matière: le gaz (du néerlandais *geest*, esprit).

³⁰ Actuellement Monthermé.

forteresse imprenable dans le tems puisqu'elle fut en vain assiégée par le roi de France, l'Empereur et le premier duc de Lorraine. Otto de Cologne ne tint pas contre la ruse de l'évêque qui s'empara par la plus noire trahison sur les (dehors) de l'amitié, en violant à titre de parrain la retraite d'une femme en couche sa commère³¹. C'est l'époque de l'agrandissement de la ville de Liège et du morcellement de la basse Lorraine entre les évêques et les petits seigneurs: Jupille à *Verdun*, Fléron à *Aix*, Herstal au *Brabant*, Franchimont à *Liège*, Jemeppe à *Stavelot*, et notamment de l'ancien domaine carlovingien. *Environs*: Vis-à-vis, camp retranché d'Embourg entre les rivières de Vesdre et d'Ourte, plateau escarpé de toute part entre ces deux rivières qui en font une presqu'île. Château de Colonster. Gorge et bains de *Chaufontaine*. Fabriques d'armes modernes et anciennes de Liège. Houillères: Jupille, Herstal, Embourg, &c. Voyez *Furfoöz* sur *Lesse* près de la *Meuse*, autre forteresse fameuse de la Lorraine sur une autre cime. C'est, paraît-il, ce qui a donné lieu à la fable des 4 fils Aimont.

CHIMAI: 3 l. à l'O. de Mariembourg, sur *Los blanche*³². Parc ancien avec jardin, fontaines, bosquets. *Environs*: Marbrières, forges.

CHOQUIER: à gauche de la Meuse, 2 l. de Liège. Four à chaux, aluneries. Château sur un rocher fort élevé.

CUGNON: à 2 l. de Bouillon, sur la Semois.

DURBUY: Dép. Sambre-et-Meuse, cid. Luxembourg. 10 l. Nord, Nord-Ouest de Spa. Bourg ou petite ville du Condrotz dans une vallée au pied d'un rocher dressant sur l'Ourthe. *Environs*: à l'ouest, charbon de terre à Crodé, grottes, mines de plomb, marbre rougeâtre. S e Hamoir, mines de fer et fourneau.

FUMAI: Dép. Ardennes. De Spa, 30 l. Sud-Ouest. Cid. Haynaut. Petit bourg sur la gauche de la Meuse dans une vallée assez profonde. Vastes exploitations d'ardoises dont la roche paraît correspondre avec celle des environs de Spa en direction.

GIVET et CHARLEMONT: Dép. Ardennes. De Spa, 25 l. Ouest. Entre Dinant et Fumai. Petite ville dans une vallée sur les deux bords de la Meuse dominée par Charlemont, le fort. Tanneries, &c. *Environs*: pierres à chaux, marbres rougeâtres, &c.

GLONS: N. 8 l. Village sur la droite du Geer, proche de la ville de Tongres. *Environs*: Fabrique intéressante du chapeau de paille du pays dont il se fait des envois considérables à Paris &c Herbiers

³¹ Sur cet épisode de l'histoire liégeoise, voir C. GAIER, *op. cit.*, Notger et la prise de Chèvremont 987, p. 15-24.

³² L'Eau blanche, affluent du Viroin.

de Mr. Niwoux. Littérateur et poète liégeois connu par un petit poème latin sur les antiquités de Tongres et par le chant civique de *Valeureux Liégeois* qui, en 1789, fut la Marseillaise des Liégeois³³.

HEID DE LA MINE D'OR: S.O. 2 l. par *Desgnez*, escarpée, sur la droite du ruisseau de la *Piherotte* qui du plateau des *fagnes* va se jeter dans l'Amblève. On y voit encore des restes (d'une) ancienne galerie horizontale percée dans le flanc de cette côte. Recherche de la mine précieuse qu'on disait s'y trouver et dont la *heyd* a tiré son nom. Un grès micacé joint peut-être à des pyrites ferrugineuses et à cette espèce de beau (?) irisé très commun dans les environs des eaux minérales paraît avoir fait à cet égard illusion au vulgaire tant ce précieux métal est dangereux. *Auri sacra fames!*

HOUGARDE: Village près de Tirlémont. On y trouve des brifules pétrifiés. C'est dans ce village que se fabrique cette fameuse bière blanche, pétillante, piquante et mousseuse qu'on peut nommer "le vin de Champagne de la Belgique".

LAROCHE: Dép. Sambre-et-Meuse, à 20 l. de Spa, Sud, Sud-Ouest. Petite ville sur l'Ourte où elle cesse d'être navigable en Ardenne dont elle passait pour la capitale. Ruines ancien château célèbre dans les romans de chevalerie. Siège des rois de Franche et de Pepin. Environs Grand pouhon d'Ardenne détruit cid. Quart blanc fer noir ou spéculaire.

LOOZ-VEEN: Looz, ville et comté de la Hesbaye et Campine sur la gauche de la Meuse. Réunie depuis plusieurs siècles au pays de Liège, avait conservé ses tribunaux particuliers. La salle. Le chef devait y veiller la nuit pour y rendre justice.

LORCÉ et CHESSION: Sud-Ouest, par *Desgné*, Quareux. C'est là que fut le berceau de la révolution du pays de Stavelot contre les droits féodaux, les dîmes, &c. Pour la renverser, un député³⁴ fut mis à mort à Stavelot, les villages pillés et incendiés par les émigrés et les bandes esclaves du pays.

³³ Il s'agit de l'abbé Ramoux, curé de Glons à la fin du XVIIIe siècle. Voir l'article de J. PAQUAY, A propos de Ramoux dans le Leodium, 9, (1910), p. 122-124.

³⁴ En réalité, il y eut deux exécutions de révolutionnaires de ce canton, mais Dethier pensait vraisemblablement à Vuidar qu'il décrit ainsi dans une **Liste de notabilités des pays de Stavelot et de Logne**: "Vuidar Hubert-André, cultivateur propriétaire à Chession, commune de Lorcé, l'un des députés généraux du pays réclamant en 1789 une constitution libérale, membre de l'assemblée nationale convoquée et autorisée par l'abbé-prince, depuis arrêté, condamné à mort, appliqué à la torture et supplicié par ordre de la commission inquisitoriale de l'abbé-prince, en face du réfectoire du monastère en 1794. Ses restes ainsi que ceux de son concitoyen Charette furent honorablement recueillis et placés sous un cénotaphe au milieu de la grande place de Stavelot, c'est la seule satisfaction qui ait été rendue à leurs manes libérales? Dii meliora piis!!!". Quant à Charette, le même en dit: "Charette, jeune homme né à

LORRAINE ou royaume de Lothaire: démembrement de la Gaule qui remplaçait à peu près l'*Austrasie* et comprenait à peu près la Belgique. Il était divisé en deux parties: la *haute* et la *basse*. Dans la première étaient enclavés les 3 Evêchés de Metz, Toul et Verdun et de Trêves. La deuxième, ceux de *Tongres* et de *Cologne* qui en furent ensuite détachés. Ce pays est resté longtemps flottant entre l'Empire de France et d'Allemagne. L'Ourthe a servi de ligne de démarcation momentanée. dom Calmet en a donné l'histoire en plusieurs volumes in-folio.

LORRAINE (haute): grande province de France en grande partie dans le terrain qui verse ses eaux dans la mer d'Allemagne. Les rivières de Moselle, de Saar, de Meurthe et Meuse y prennent leur source ou la traversent. Elle se divise en tudesque³⁵ et française. Nancy en est la capitale.

LOUVAIN (Lo-vein): N.O. 20 l. Grande ville de Brabant dont elle était autrefois la capitale. Elle est bâtie sur les deux rives de la Dyle qui y séparait autrefois, servait de démarcation aux diocèses ou provinces ecclésiastiques de *Tongres* et de *Cambrai* et dans un bassin marécageux autrefois ombragé de forêt d'où on a tiré son nom (Looz-Veen). La plus ancienne mention dans l'histoire est à l'occasion de la défaite qu'essuyèrent les Normands par (Arnoul de Carinthie) au 9^e siècle. Cidevant université célèbre établie en 1430, filiale de Cologne et sa rivale. Beaux et vastes collèges. Bière fameuse dans la Belgique. *Environs:* Parcs et bois d' Heverlee. Canal qui communique avec. Hôtel de ville, chef-d'oeuvre de construction gothique. Jardin botanique. Peter Wens.

LOUVEIGNÉ: N.O. 4 l. par *Theux*. Village du Condrotz sur la grande route de Spa à Liège, dans un vallon agricole, l'un des deux Ulneux. C'est la patrie d'*A. Desolneux*, auteur de *La clef du commerce* et d'une introduction dont les principes libéraux valent seuls de gros volumes³⁶. *Environs:* Mines de fer. Grottes d'Adseux et de Remouchamps. Gorges affreuses de Mosbeu, de Havenié. Belles carrières de castéine d'*Ogné* ressemblante à celle d'*Ecaussine* et dont on peut tailler des pièces d'une longueur extraordinaire ou le poli et l'odeur d'alcali volatil.

MARCHE EN FAMENE: S.O. 12 l. Petite ville sur la *Marchette* qui paraît tirer son nom de sa position sur les limites de la Famene et du Condrotz. Fabrique de dentelles noires.

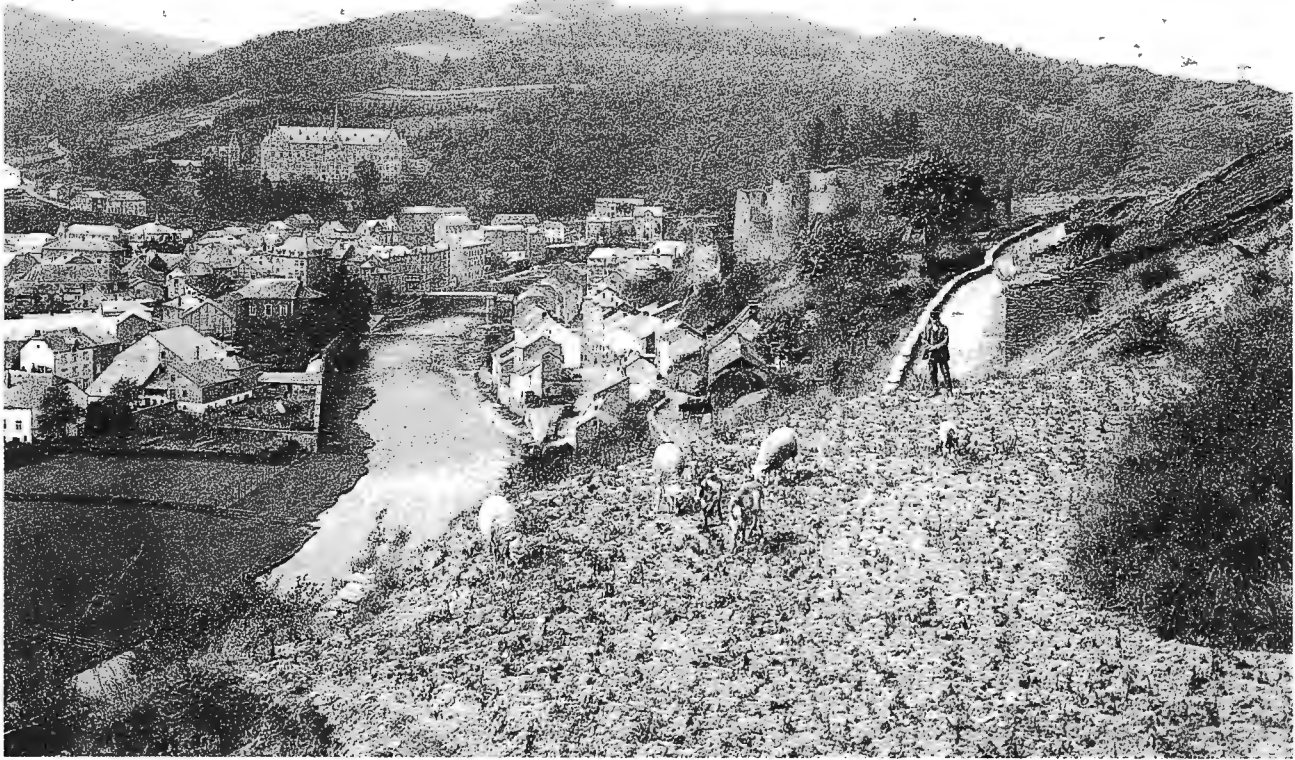
Lorcé, comté de Logne, principal foyer de la démocratie au pays de Stavelot, fut jeté en prison à Stavelot et condamné à mort par la commission inquisitoriale établie dans ce pays en 1794; conduit au supplice, il ne cessa de chanter à haute voix des hymnes de liberté". (J. MEUNIER, *op. cit.*, p. 57 et 54) - Voir à ce propos G. HANSOTTE. La révolution de 1789 au pays de Stavelot in BIAL et Pierre ISRAEL, Lorcé.

³⁵ Germanophone.

³⁶ Il est aussi l'auteur d'un roman autobiographique L'orphelin des Ardennes ou les suites d'une éducation négligée, en 2 tomes, Paris, 1815, dont il n'existe qu'un exemplaire connu.



Laroche Vue prise de la vieille route de Villez.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux.)



Louvain - Bibliothèque de l'Université
Façade principale. - Statue Van de Weyer.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux.)

MARCHÉ SOUS FRANCHIMONT: 2 l. au N.E. Village près de Theux, au pied du château de Franchimont contigu au bourg de Theux avec un pont de pierre sur la rivière de Hogne. Il formait autrefois une petite commune enclavée dans celle de Theux et jouissant de privilèges. Un évêque de Liège, Henri de Gueldre, fameux par sa brutale lubricité, luxure, y fut tué par les habitants dans l'endroit³⁷ où fut bâtie une chapelle ayant l'effigie de St Pan que remplace St. Nicolas. C'est la patrie du comte de Linden, feldmaréchal, l'indigne gouverneur du Milanais; de L.L. Fréon, planteur à l'Isle de Bourbon³⁸; du jurisconsulte liégeois Bounameau³⁹; &c., &c. Le nom de ce village est-il du rapport avec le marquisat dans ce pays, ou plutôt avec le marché qui s'y tenait autrefois pour l'approvisionnement du château fort?

METZ en Lorraine: Sud. 40 l. Belle et grande ville sur la Moselle. Ancienne capitale de l'évêché du même nom. L'un des trois (?) dans la Lorraine. Plus anciennement, capitale de l'Austrasie et de la Haute Lorraine, &c.

MÉZIÈRES qui n'est (pas) éloigné (de CHARLEVILLE). Dép. Ardennes. Chef-lieu. Cid. Champagne. A 30 l. Sud, Sud-Ouest de Spa. Ville forte sur la gauche de la Meuse qui en fait une presqu'île. *Environs:* fin de monts de l'Ardenne au nord-est. Mines de fer et forges.

MONTAIGU: petite ville très célèbre par une madone; où un possédé y a joué un rôle qui a fait du bruit et a fait déporter un professeur de Louvain, sa dupe.

NANCY: belle et grande ville sur la Meurthe, affluent de la Moselle. Capitale de la *Lorraine moderne*. Place *superbe*. Université.

OIGNÉ: S.O. 15 l. par *La Roche* (étym: *fagne*). Village de l'Ardenne près de Bouillon. *Environs:* essais intéressants, dès 1784, de culture de *pommiers à cidre* qui avaient très bien réussi, ainsi que (d'autres) essences de bois, de bouleau surtout, propres au sol (infertile) et montueux de l'Ardenne, par Mr. Solmion, ancien officier français au régiment de *Bouillon* (au) moyen de greffes de pommiers à cidre des meilleurs (arbres) de la basse Normandie greffés sur des sauvageons que fournissent abondamment les forêts du pays.

³⁷ Récit légendaire de Jean d'Outremeuse.

³⁸ Cfr Joseph MEUNIER, *Biographie franchimontoise: Laurent-Lambert Fréon*, in *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire (B.S.V.A.H.)*, vol. XL, 1953.

³⁹ Sur le banc de sa famille se trouvant en l'église de Theux, on peut lire: "DE BOVNAMEAV, conseiller du prince dans son conseil ordinaire, ancien bourg(mestre) de Liège. 1713."

ROCHEFORT: Dép. de Sambre-et-Meuse, de Spa 25 l. Nord, Nord-ouest. Bourg ou petite ville. Cid. pays de Liège, en Famene. *Environs*: mine de plomb. Marbre varié de St-Remy. Vaste grotte de Han où la rivière de Lesse se précipite et d'où elle sort après avoir traversé une montagne.

RUETTE (grande et petite): S. 25 l. par *Bastogne*. Village proche de *Virton*, à la droite de la Meuse entre cette rivière et le *Chier*. On y trouve du lignite friable ou *houille limoneuse*, *weer koole*, en très grande masse dans un terrain de nouvelle formation.

SAINT-HUBERT: Dép. Sambre-et-Meuse, cid. Luxembourg. 25 l. Sud, Sud-Est. Bourg et petite ville de l'Ardenne, renommée par son ancien monastère de bénédictins fondé par l'évêque Hubert apôtre de la haute Ardenne. Fabrique de cornets d'argent et autres béatilles. Concours de pèlerins pour l'hydrophobie, &c. *Environs*: mines de fer, &c.

SART: E. 2 l. Ancien village sur un plateau élevé entre les vallées des deux rivières de *Hoegne* et de *Spiheroule* ou *Woyai*, près des hautes fagnes. Chef-lieu de la commune de ce nom. Dépendaient autrefois celles de Spa et de Jalhay. Cet endroit fut jusqu'au 16^e siècle le chef-lieu paroissial de la commune de Spa, l'un des plus anciens du Franchimont avec Theux et Vervier. *Environs*: Chasse réputée la meilleure de la contrée en fait surtout de sangliers, chevreuils, coqs de bruyère, &c. Gorges et cascades de la Hoegne. Tourbières et vues étendues. Anciens hospices sur les hautes fagnes, l'un à Cocaifagne, l'autre entre Montjoie et Ovifat. C'était là, paraît-il, les anciens passages de Trêves à Tongres et à Aix. Eau minérale fort abondante au delà du Tonnelet, dans un pré marécageux plein de tourbe ocreuse. L'analyse qu'en a faite le dr Crisniel de Liège a été réimprimée en ... par les soins de Colin, arpenteur qui a levé le plan topographique des environs de Spa à la réquisition et sous la direction du savant dr *John Ash*⁴⁰. La source minérale de Nivezé dans le territoire du Sart, près des bains du Tonnelet, est l'une des plus abondantes des environs de Spa, dans le bassin de la Spihe. Ce n'est qu'aux malheurs du tems qu'il faut attribuer l'état de dégradation où sont tombés la niche et l'édifice dont on l'avait entourée. Pour l'amusement des amateurs venus aux eaux de Spa, courses de chevaux sur la Plate, plaine élevée entre Sart et Spa. Homme né sans bras d'un hameau voisin Solwaster dans ce village, qui faisait divers ouvrages à l'aide de ses pieds.

⁴⁰ Le docteur John Ash fit, en 1787, l'analyse chimique des eaux de Spa, d'Aix-la-Chapelle, de St. Amand, etc. afin d'en rechercher les propriétés médicinales. Ses observations ont été publiées à Londres par Robson et Clarke l'année suivante. Cfr Guide des curieux..., p. 95-96. C'est une copie de la carte topographique levée par Collin qui se trouve au début du Guide des curieux...

Sart-lez-Spa

La Grand'Place.



Route de Sart - Spa

(Coll. Musée de la Ville d'eaux.)

SEDAN: 35 l. Sud, Sud-Ouest de Spa. Dép. Ardennes. Grande ville et forte. Fabrique considérable de draps fins, de fer, &c. Ancienne université des protestans. Sur la droite de la Meuse. *Environs:* fabriques de fer colonie de celle de Theux près de Spa. Commencement des monts ardennais.

SEMOIS: la rivière de l'Ardenne qui prend sa source dans un plateau des plus élevés près d'*Arlon*, traverse *Bouillon* où elle commence à porter bateaux et se jette dans la Meuse près du val Décu et de la belle verrerie de Mont Hermes entre *Charleville* et *Revin*. Elle est remarquable par les sinuosités et par les rochers qui la bordent dans des gorges très profondes.

SPALOUMONT: N.E. Colline boisée à schistes à bancs dressans et très escarpée qui domine le village de Spa qui est bâti justement au pied. La figure très frappante de cette colline tortueuse qui embrasse et couvre Spa du nord-ouest au nord-est sous la forme de deux épaules enroulées (en walon spales) lui a valu son nom de "mont spalou" ou épauleux, et au célèbre village qu'elle embrasse, celui de Spa ou Spau. C'est là évidemment l'étymologie aussi simple que naturelle d'un nom propre sur lequel plusieurs de nos écrivains anciens et modernes n'ont écrit qu'un tas d'ingénieuses absurdités. La suite de cette colline longitudinale vis-à-vis du plan incliné des monts des fagnes au sud-est, au pied de laquelle cercle la Spihe jusqu'à la gorge du Marteau est crénelée d'une suite de creux en forme d'entonnoirs bien remarquables, coupés verticalement et formés sans doute lors du creusement de la vallée par le tournoiement des eaux qui venaient y frapper en descendant du plan incliné des fagnes vis-à-vis. Malgré ce qu'en aient écrit plusieurs auteurs et dernièrement encore le savant dr. Ash, ce n'est point du tout de cette colline sur la droite de la rivière que descend la source du Pouhon mais de la roche même qui est au fond de son bassin et de celui de la rivière et traverse ou longe la vallée de la Spihe. La preuve en est dans les sources nombreuses et abondantes qu'on retrouve à Spa à la gauche aussi bien qu'à la droite, dans la direction minéralogique du sud-ouest au nord-est.

SPIHE ou SPIHEROULE: petite rivière torrentueuse du Franchimont qui traverse *Spa* et sa vallée, prend sa source dans cette partie des communaux du Sart qu'on nomme *Spihe* au pied du hameau de *Woi*ai, dans la plan incliné des fagnes, et après avoir reçu quelques autres ruisseaux, se réunit à la Hoegne dans le beau vallon du hameau de *Spihe* au pied de l'antique château de Franchimont, dans la commune de Theux. La grande route de Theux à Spa longe cette rivière qui a l'honneur de voir jaillir dans son bassin les eaux minérales les plus célèbres de l'Europe. Après avoir coulé à peu près de l'est à l'ouest dans la vallée longitudinale des pieds du village de Sart jusqu'au Marteau sous Spa, elle y traverse, par une gorge sinieuse transversale de près d'une lieue, la montagne à bancs dressans et tantôt inclinés qui fait la limite de l'Ardenne et du Condrotz où elle entre dans le beau vallon

longitudinal de Spihe en face de l'ancien château de Franchimont, où elle se joint à la Hogne qui y descend par la vallée longitudinale de Polleur.

Cette rivière que plusieurs auteurs ont nommée le Woyai d'après le hameau près duquel elle naît, doit plutôt conserver son ancien nom de Spihe ou Spihroule tiré du lieu où elle naît et où elle finit, se trouve seul dans un édit de 1572 où à la forêt de Staneux est désignée pour limite la Hogne, la Spihroule, le ri de Chawion et celui de Roquenne, enregistré à la cour de Theux juge des eaux et forests du Franchimont. Le bassin supérieur de cette rivière où se trouvent ces diverses eaux minérales célèbres, divisé en deux par le promontoire, est d'une forme à peu près ovale, elliptique, creusé, escarpé et de là ces crues subites qui après des orages ou inondations subites auxquels Spa est sujet tous les 15 à 20 ans selon l'observation et deviennent de plus en plus au temps qui se rapprochent depuis la destruction progressive des forests environnantes. C'est à la forme elliptique de son bassin supérieur fort escarpé qui ferme la gorge du Marteau que sont dues les inondations subites qui affligent Spa tous les 15 à 20 ans pendant les orages de l'été.

STEMBERT: N.E. 3 l. Village sur une hauteur pierreuse élevée à la gauche de la Vesdre entre Verviers et Limbourg. *Environs*: Mine de calamine et de plomb. Poudingues à meules. Carrières de marbre. *Ancien curé* savant mathématicien⁴¹. *Francs jeux*⁴². Imprimeries de Stembert, les 1^{ères} établies dans le pays de Franchimont⁴³.

STER près de Francorchamps. Hameau. Horloge curieuse d'un paysan qu'on montrait à Spa.

A. Doms

Notes:

Nous remercions M. Paul Bertholet qui nous a déchiffré quelques mots particulièrement illisibles.

⁴¹ Il s'agit de l'abbé Nicolas-Joseph Neuray (1706-1774), curé de Stembert de 1742 à 1756. Il s'intéressa particulièrement au calcul des longitudes. Cfr Stembert a 400 ans - 1591-1991, p. 73-75.

⁴² dits encore "fête du coucou", ces jeux avaient lieu le second dimanche d'octobre. Ils étaient semblables à ceux qui se déroulent encore à Polleur, mais le "coucou" était plongé trois fois dans l'étang de l'endroit. R. DETROOZ, Histoire du marquisat de Franchimont et particulièrement de la ville de Vervier et de ses Fabriques, première partie, Liège, 18099, p. 127-129 - G. N(autet) - H(ans), Notices historiques sur le pays de Liège, troisième série, notice CCXLVIII, p. 72-74; Verviers, 1859.

⁴³ Elles le furent par la dynastie des Depouille. Voir Armand WEBER, de Pouille ou Depouille, dans le B.S.V.A.H. volume III, p. 7-34.

Qui connaît Joseph GERARD ?

de Monsieur André WILKIN
paraîtra dans le bulletin de septembre



Le sculpteur Joseph GERARD. (Coll. privée.)